www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

Avril 2006

BN Numismatique Bulletin CGB-CGF n°20



Pour recevoir par e-mail le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre e-mail à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais, voir page 23, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal.
L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.
Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

Sommaire

p. 2	Rome 136
p. 3	Les bourses, Rendez-vous d'avril
p. 4	Royales 93
p. 5 - 6	FISC, OR, M3 et Collection
p. 7	Forum des Amis Du Franc n° 118
p. 8	Le coin du libraire
p. 9	NUMISMATIX 02, LE FRANC VI est paru
p. 10 - 11	L'article fondateur des AA/A
p. 11	65, 66, 67, 68...
p. 12	Le Lyon n'était pas prêt à bondir…
p. 13	Forum AD€ n° 020
p. 14	Coloniales
p. 15	Exemples de raretés des LP
p. 16	Matériel de faussaire - Arnaque : chèques frauduleux
p. 17	€Billets
p. 18	Crédulité - l'autel des prétoriens - commémoratives circulantes USA
p. 19	Lutte contre les faux : la plainte contre X (suite des BN018 et 19)
p. 20	Un mail intéressant : entrer dans la Collection Idéale
p. 21	Ventes, archives et connaissances
p. 22	Encore un inédit !
p. 23	Liste modernes françaises n° 21
p. 24	NX 02

Éditorial

Nous avons déjà proposé à deux reprises de soutenir des associations spécialisées encore à créer : les Amis des Gauloises et les Amis des Dupré.

Malheureusement, sans succès, dans les deux cas faute de candidat ouaibemaistre...

Une association dédiée à un monnayage ou à une série monétaire va, par définition, réunir des collectionneurs de toute la France, voire de bien plus loin. Ses membres ne peuvent donc pas se réunir physiquement. Ils doivent donc correspondre, échanger les informations et photos, construire les catalogues en ligne, sous peine de rester cloués au La Tour pour les Gaulois et au FRANC pour les Duprés. Il leur faut donc un site et donc un ouaibemaistre. Or l'espèce semble encore peu répandue...

Pour apprendre à faire un site, vous pouvez lire le bréviaire « *Internet pour les nuls* », tester des logiciels pédagogiques comme http://www.lauyan.com/fr/tw-snaphots/index.html, contacter Bruce Timmers brucetimmers@yahoo.fr pour un coup de main et, si vous voulez faire un site d'atelier, Geoffroy Colé, le père du site de l'atelier de Rouen, geoffroy.cole@wanadoo.fr.

Mais il faut absolument que de nombreux numismates apprennent à le faire, sinon nous resterons au niveau des livres déjà publiés, sans plus pouvoir avancer, faute de pouvoir présenter aux collectionneurs un état des lieux.

Numismates, tous en ligne !

Michel PRIEUR



INSOLITE

L'AFP du 29 novembre :

Un Marocain de 32 ans a été placé en garde à vue après avoir tenté d'ouvrir un compte bancaire en présentant un billet d'un million de dollars.

L'homme s'était présenté récemment à un guichet de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) à Rabat avec ce billet en affirmant vouloir établir une société de verrerie. L'employé éberlué a appelé sa direction qui a recommandé au client de présenter sa « devise » à la Banque du Maroc (Banque centrale), a indiqué mercredi un responsable de la police. L'individu s'y est rendu et a présenté son billet qui s'est avéré un tract publicitaire représentant un chèque libellé en dollars. Il a expliqué qu'il voulait monter son entreprise avec un Saoudien, mais ce dernier a été mis hors de cause. Selon la police, il risque dix ans de prison pour usage de faux.

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

01net.com - AFP - AP
ATLAZ
Alain BEURET
Philippe BOUCHET
Alain CHEILAN
Arnaud CLAIRAND
Laurent COMPAROT
Julien DEBOUCQ
Stéphane DESROUSSEAUX
Jérémie DREUX
Olivier FOURNIER
Camille GEORGEN
Samuel GOUET
Jean GUILLEMAIN
HERITAGECOINS.com
Daniel KALFON
Jean-Luc LEFEBVRE
Didier LELUAN
Alain MÉNARD
Alain NOEL
Michel PRIEUR
Éric PRIGNAC
Fabienne RAMOS
Laurent SCHMITT
Thomas SCHMIDTKONZ
spink.com
Michel TAILLARD
Philippe THÉRET
Thierry VALET

Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR
Nous contacter : CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, e-mail cgf@cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

Rome n°136

MONNAIES CHOISIES, CLASSÉES ET PRISÉES PAR Laurent SCHMITT

Ces monnaies sont particulièrement abordables car nous évitons tout frais de catalogue, d'impression et de photographie. Classement par David Sear, Roman Coins and their Values (RCV). Londres 2000, vol. 1, 72€ ; vol. 2, Londres 2002, 109 € ; édition générale simplifiée, réimpression, Londres 2004, 49 €.
aur : aureus. cen : centenionalis. dnr : denier. dup : dupondius. ses : sesterce. ant : antoninien. sil : silique. fol : follis. p.b : petit bronze. mrn : maiorina. m.b.: moyen bronze. g.b : grand bronze, qdrs : quadrans. sol : solidus. hyp : hyperperon, asp : aspron trachy. sem : semissis. ttr : tetradrachme. trd: tridrachme. drd: didrachme. drc: drachme. arg: argenteus. Les états de conservation ont été définis avec beaucoup de circonspection afin d'assurer pleine satisfaction aux acheteurs dès réception. Aucune monnaie ne présente de vices éliminatoires et même les pièces « B » sont décentes. N'hésitez pas à spécifier pour les empereurs à choix multiples les revers que vous ne souhaitez pas recevoir. Cette liste restera valable dans la limite des pièces disponibles jusqu'à parution d'une nouvelle liste.

1 Rome/*qnr.* -211 Rome. Tête casquée de Rome à dr./ ROMA. Les Dioscures galopant à dr. RCV. 42 (296$). Patine grise. R ..... **TB+ 75€**

2 Furia/*dnr.* -119 Rome. M. Fourius Philus. Tête de Janus./ Victoire couronnant un trophée. RCV. 156 (160£). Fourré. ..... **B/TB 19€**

3 Lucilia/*dnr.* -101 Rome. Tête casquée de Rome à dr. dans une couronne./ Victoire dans un bige à dr. RCV. 202 (150£). Patine grise. ..... **TB 27€**

4 Vibia/*dnr.* -90 Rome. Tête laurée d'Apollon à dr./ Minerve dans un quadrige galopant à dr. RCV. 242 (240$). Troué ..... **TB+ 15€**

5 Porcia/*qnr.* -89 Rome. Tête féminine à dr./ La Victoire assise à dr. RCV. 248 (140£). ..... **B/TB 19€**

5 Porcia/*qnr.* -89 Rome. Tête féminine à dr./ La Victoire assise à dr. RCV. 248 (140£). ..... **B/TB 19€**

7 Julia/*dnr.* -85 Rome. Tête masculine avec les attributs d'Apollon, Mercure et Neptune à dr./ Victoire dans un quadrige à dr. RCV. 268 (125£). Jolie patine. ..... **TB+ 39€**

8 Auguste divus/*as* 22 Rome. Tête radiée à g./ PROVIDENT. Autel. RCV. 1789 (600$). Flan large ..... **AB 25€**

9 Tibère César/*as* 12 Lyon. Tête laurée à dr./ ROM ET AVG. Autel de Lyon. RCV. 1756 (440$). Joli revers. **B 29€**

10 Claude/*ses.* 42 Rome. Tête laurée à g./ SPES AVGVSTA. L'Espérance marchant à g. RCV. 1853 (1500£). Patine vert noir corrodée. ..... **B+ 89€**

11 Néron/*dup.* 66 Lyon. Tête laurée à g./ SECVRITAS AVGVSTI. La Sécurité assise à dr. RCV. 1968 var. (960$). Flan écrasé. ..... **TB 75€**

12 Vespasien/*dnr.* 70 Rome. Tête laurée à dr./ IVDAEA. La Judée assise à g., derrière un trophée. RCV. 2296 (500£). RR ..... **B+ 75€**

13 Domitien César/*dnr.* 77 Rome. Tête laurée à dr./ COS V. Louve allaitant Rémus et Romulus. RCV. 2639 (85£). Beau portrait. Jolie patine. R ..... **TB 49€**

14 Domitien Aug./*dnr.* 81 Rome. Tête laurée à dr./ TR P COS VII DES VIII P P. Autel paré et allumé. RCV. 2478 (120$). R ..... **TB 49€**

15 Trajan/*dnr.* 116 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ P M TR P COS VI PP SPQR. Génie debout à g. RCV. 3149 (45£). ..... **TB+ 49€**

16 Hadrien/*ses.* 128 Rome. Buste lauré à dr. drapé sur l'épaule g./ HILARITAS P R// COS III. La Joie debout à g. entre deux personnages. RCV. 3602 (1100$). Beau portrait. ..... **TB 75€**

17 Hadrien/*ob.* 135 Alexandrie. Tête laurée à g./ Modius. AC. 1166. RR ..... **TB+ 65€**

18 Antonin/*dnr.* 153 Rome. Tête laurée à dr./ Vesta debout à g. tenant un simpulum et le palladium. RCV. 4065 (150$) ..... **TB+ 55€**

19 Faustine mère/*ses.* 148 Rome. Buste diadémé et drapé à dr./ AETERNITAS. L'Éternité debout à g. tenant un phénix. RCV. 4607 (700$). Magnifique patine vert d'eau. R ..... **TB+ 99€**

20 Marc-Aurèle /*ses.* 172 Rome.Tête laurée à dr./ IMP VI COS III. Jupiter trônant à g., tenant une victoriola. Patine verte. Beau portrait. RCV. 4975 var. (600$). R**TB+/B 75€**

21 Faustine jeune/*dup* 161 Rome. Buste diadémé et drapé à dr./ IVNO. Junon debout à g. RCV. 5297 (275$). Patine marron. ..... **TB+/TB 45€**

22 Commode/*ses.* 181 Rome. Buste lauré à dr. drapé sur l'épaule/ L'Annone debout à g., tenant des épis et une corne d'abondance ; à ses pieds, un modius. RIC. 307A. ..... **TB/B 39€**

23 Septime Sévère/*dnr.* 196 Rome. Tête laurée à dr./ Statue équestre de S. Sévère à dr. RC. 6256 var. (35£). R ..... **TB 89€**

24 Caracalla Aug./*dnr.* 213 Rome. Tête laurée à dr./ MONETA AVG. La Monnaie debout à g. RCV. 6821 var. (60£). Beau portrait. Flan irrégulier. ..... **TTB+ 69€**

25 Caracalla Aug./*mb.* 215 Damas. Tête radiée à dr./ Temple tétrastyle avec une buste de Tyché. BMC. 16. Beau portrait. ..... **TB+ 75€**

26 Géta César/*2 ass.* 200 Buste drapé et cuirassé, tête nue à dr./ Vase. Patine vert foncé ..... **TB+ 29€**

27 Élagabal/*dnr.* 221 Rome. Buste cornu, lauré et drapé à dr./ P M TR P IIII COS II P P. Élagabal sacrifiant à g. RCV. 7536. Beau portrait. ..... **TTB 55€**

28 Alexandre Sévère/*as* 229 Rome. Tête laurée à dr./ L'empereur dans un char triomphal. RC. 2279 (110£). Patine rougeâtre. R ..... **TB+ 59€**

29 Maximin I^er^/*dnr.* 235 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ P M TR P P P. Maximin debout à g. entre deux enseignes. RCV. 8311 (110$). ..... **TB 35€**

30 Gordien III Aug/*ses.* 242 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ Gordien III debout à dr. RCV. 8726 (375£). Flan large. Beau portrait. Patine vert foncé, marbrée de rouge au revers. ..... **TTB 115€**

31 Philippe I^er^/*ant.* 246 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ P M TR P II COS PP. Felicitas debout à g. RCV. 8944 ..... **TB+ 25€**

32 Trébonien Galle/*ant.* 251 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ LIBERTAS AVGG. La Liberté debout à g. RCV. 9634 (60$). ..... **TB/B+ 12€**

33 Valérien I^er^/*ant.* 257 Trèves. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ ORIENS AVGG. Sol marchant à g. RCV. 9952 (55$). ..... **TB 10€**

34 Gallien/*ant.* 265 Antioche. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ P M TR P XIII// C VI P P. Lion à g. RCV. 10327 (65$). R ..... **TB+ 45€**

35 Salonine/*ant.* 260 Rome. Buste diadémé et drapé à dr. posé sur un croissant. PVDICITIA. La Pudeur debout à g. RCV. 10648 (45$). ..... **TTB 35€**

36 Claude II/*ant.* 268 Buste radié à droite/ Divers. ..... **TB+ 6€**

37 Quintille/*ant.* 270 Rome. Buste radié et cuirassé à dr./ La Sécurité debout à g. RCV. 11451 (120$). ..... **TB/ B 22€**

38 Postume/*ant.* 260 Trèves. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ LAETITIA AVG. Galère à g. RCV. 10958 (55$). ..... **TB/B 15€**

39 Victorin/*ant.* 270 Cologne. Poids lourd (4,96 g). Buste radié et cuirassé à dr./ INVICTVS. Sol debout à g. RC. 3165 (20£). Flan irrégulier. Patine marron.**TB+ 26€**

40 Tétricus Ier/*ant.* 273 Imitation. Buste radié et cuirassé à dr./ La Fidélité debout à g. RCV. -. Beau portrait. ..... **TB+ 15€**

41 Tétricus II/*ant.* 274 Imitation. Buste radié et drapé à dr./ Divinité debout à g. RCV. -. Patine verte. ..... **TB+ 15€**

42 Aurélien/*ant.* 272 Serdique. Buste radié et cuirassé à dr./ IOVI CONSERV. Aurélien recevant un globe de Jupiter. RCV. 11542 (45$). Avec argenture. ..... **TTB+/TB 35€**

43 Aurélien/*aurl.* 274 Serdique. Buste radié et cuirassé à dr./ ORIENS AVG. Sol debout à g. entre deux captifs. RCV. 11572 (55$). Patine verte. ..... **TB 11€**

44 Séverine/*aurl.* 275 Siscia. Buste diadémé et drapé à dr./ CONCORDIAE MILITVM. La Concorde debout à g. tenant deux enseignes. RCV. 11706 (120$). Patine grise. Flan taché. ..... **TB+ 35€**

45 Tacite/*aurl.* 275 Ticinum. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ SECVRIT PERP. La Sécurité debout à g. appuyée sur une colonne. RCV. 11812 (45£). ..... **B 5€**

46 Probus/*aurl.* 277 Serdique. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ SOLI INVICTO. Sol dans un quadrige. RCV. 12040 (55$) ..... **TB+ 12€**

47 Numérien/*aurl.* 284 Cyzique. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ CLEMENTIA. TEMP. Numérien recevant un globe de Jupiter. RCV. 12243 (75$). Patine verte. ..... **TB+ 29€**

48 Carin César/*aurl.* 283 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ PIETAS AVGG. Instruments pontificaux. RC. 3453 (45£). Patine verte. ..... **TB+ 24€**

49 Carin Aug./*aurl.* 284 Siscia. Buste radié et cuirassé à dr./ IOVI CONSERV. Carin recevant un globe de Jupiter. RCV. 12347 (75£). Patine verte. R ..... **TB+ 42€**

50 Dioclétien/*aurl.* 290 Antioche. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILITVM. Dioclétien recevant un globe nicéphore de Jupiter ..... **TTB+ 27€**

51 Dioclétien/*ttr.* 284 Alexandrie. Buste lauré et cuirassé à dr./ L'Équité assise à g. ..... **TB 12€**

52 Maximien Hercule/*288* Tête radiée à dr./ VICTORIA AVGG. Dioclétien et Maximien Hercule face à face tenant un globe nicéphore. R ..... **TB+ 39€**

53 Maximien Hercule/*fol.* 300 Carthage. Tête laurée à dr./ SALVIS AVGG ET CAESS FEL KART. Carthage debout de face. RC. 3638 (45£). Beau portrait ..... **TTB/TB 35€**

54 Galère César/*fol.* 300 Carthage. Tête laurée à dr./ SALVIS AVGG ET CAESS FEL KART. Carthage debout de face. RC. 3712 (45£) ..... **TB+ 22€**

55 Galère Aug./*fol.* 307 Trèves. Buste lauré et cuirassé à dr./ GENIO POP ROM. Génie debout à g. RC. -. ..... **TB+ 19€**

56 Galéria Valéria/*fol.* 310 Héraclée. Buste diadémé et drapé à dr./ VENERI VICTRICI. Vénus debout à g. RC. 3730 (110£). Patine gris vert. ..... **TB+ 65€**

57 Maximin II Aug/*fol.* 311 Thessalonique. Tête laurée à dr./ IOVI CONSERVATORI AVGG. Jupiter debout à g. RC. 3767 var. (18£). Patine verte. ..... **TB 10€**

58 Maxence/*fol.* 310 Rome. Tête laurée à dr./ CONSERV VRB SVAE. Temple de Rome. RC. 3779 (30£). ..... **TTB 25€**

59 Licinius I^er^/*fol.* 321 Héraclée. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. ..... **TTB 15€**

60 Constantin Ier/*cen.* 319 Lyon. Buste casqué et cuirassé à dr./ Deux victoires soutenant un bouclier au-dessus d'un cippe. RC. 3883 (30£). R ..... **TB/TTB 35€**

61 Divo Constantino/*cen.* 337 Tête voilée à dr./ VN-MR. Constantin Ier debout à dr./ RC. 3888 (15£). Patine verte. ..... **TB+ 15€**

62 Hélène/*cen.* 325 Siscia. Buste diadémé et drapé à dr./ SECVRITAS REIPVBLICE. Hélène debout à g. RC. 3908 (45£). ..... **TB 19€**

63 Rome/*cen.* 333 Rome. Tête casquée de Rome à g./ La louve allaitant Rémus et Romulus. RC. 3894 (15£). ..... **TB+ 12€**

64 Crispus/*cen.* 322 Siscia. Tête laurée à dr./ CAESARVM NOSTRORVM. Légende dans une couronne. RC. 3918 var. (25£). Patine vert noir. ..... **TTB 29€**

65 Constantin II César/*cen.* 328 Siscia. Tête laurée à dr./ PROVIDENTIAE CAESS//ESISu. Porte de camp. RIC.216. Patine verte ..... **TTB 19€**

66 Constans Aug./*mai.* 348 Buste diadémé, drapé et cuirassé à g. avec globe./ FEL TEMP REPARATIO. Soldat sortant un barbare d'une hutte. RC. 3976 (35£). ..... **TB 5€**

67 Constance II Aug/*cen.* 337 Alexandrie. Tête diadémée à dr./ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats et un étendard. RC. 3998 (8£). Patine sable. R ..... **TTB/TB 22€**

68 Vétranion/*mai.* 350 Siscia. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ HOC SIGNO VICTOR ERIS. Vétranion debout à g. tenant le labarum couronné par la victoire. RC. 4042 (250£). Patine verte. RR ..... **TB 55€**

69 Constance Galle/*mai.* 351 Buste tête nue, drapé et cuirassé à droite. FEL TEMP REPARATIO. Soldat terrassant un cavalier, petit module. RC. 4056 (30£). Patine verte. ..... **TB+ 25€**

70 Julien II César/*mai.* 357 Sirmium. Buste drapé et cuirassé, tête nue à dr./ FEL TEMP REPARARTIO. Soldat terrassant un cavalier. RC. 4063 (35£). Patine marron. R ..... **TTB 45€**

71 Julien II Aug./*l2 mai.* 362 Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ SECVRITAS REI PVB. Taureau à dr. S. 4072 (150£). Poids léger. ..... **TB 75€**

72 Jovien/*mai.* 363 Héraclée. Buste diadémé, drapé et cuirassé à g./ VOT/V dans une couronne. RC. 4086 (85£). Patine vert foncé. ..... **TB+ 32€**

73 Procope/*cen.* 365 Héraclée. Buste barbu, diadémé, drapé et cuirassé à g./ REPARATIO FEL TEMP. Procope debout à g., tenant le labarum. RC. 4123 (300£). Patine verte avec un flan irrégulier. RR ..... **TB+ 95€**

74 Valentinien I^er^/*pb.* 367 Siscia. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA ROMANORVM. L'empereur debout à dr. avec un captif et le labarum. RC. 4102 (20£). Patine verte. ..... **TB+ 5€**

75 Valens/*pb.* 367 Thessalonique. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA ROMANORVM. Valens debout à dr. RC. 4117 (20£). Patine verte et flan irrégulier.**TB+ 7€**

76 Théodose I^er^/*mai.* 383 Constantinople. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA ROMANORVM. Théodose Ier debout de face. RC. 4181 (35£). Patine vert foncé. ..... **TB+ 25€**

77 Arcadius/*pbq.* 388 Buste diadémé, drapé et curiassé à dr./ SALVS REIPVBLICAE. Victoire marchant à g. RC. 4234 (12£). Patine marron. ..... **TB+ 7€**

78 Justinien I^er^/*déc.* Nicomédie. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ I. BC. 205. Patine verte. ..... **TB 9€**

79 Constantin V/*déc.* 668 Constantinople. Buste couronné et cuirassé de face./ I. BC. 1182 (40£). ..... **TB 22€**

80 Théophile/*fol.* 830 Constantinople. Buste couronné avec le loros./ Inscription en quatre lignes. BC. 1667 (30£). ..... **TB 25€**

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 3 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 61 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

LES BOURSES

AVRIL 2006

1 Neuchâtel (CH) ,NC) (N)
1/2 Valkenburg/Maastricht (NL) (****) (B)
2 Annecy (74) (***) (N)
2 Augsburg (D) (***) (N)
2 Hambourg (D) (****) (N)
2 Luxembourg (L) (***) (N)
8/9 Stuttgart (D) (****) (N)
9 Besançon (25) (***) (N)
9 Gisors (NC) (tc)
9 Bruges/Saint-Michel (B) (**) (N)
21/22 Turin (I) (***) (N)
23 Paris (75) ANECIF (**) (N)
23 Toulouse (31) (***) (N
23 Berkel-Enchot Tilburg (NL) (N)
28/30 Dresde (D) (N)
30Würzbourg (D) (N)

MUNICH, NUMISMATA : LA BOURSE DANS LA TEMPÊTE DE NEIGE



Dans 70 centimètres de neige, je dis bien 70 centimètres (le lundi matin quatre personnes ont dû aider à pousser notre véhicule avec 800 kilos de livres à l'intérieur), la bourse de Munich, Numismata (voir article BN019), des 4 et 5 mars dernier a encore été une fois une réussite. Il y a eu beaucoup de visiteurs le samedi, venus des quatre coins du monde, mais peu de Munich ou d'Allemagne du Sud car toutes les routes étaient bloquées par les intempéries. Le dimanche fut plus calme et permit aux professionnels de nouer des contacts fructueux. Nicolas Parisot, dont c'était le baptême du feu à l'étranger, a démontré qu'il était aussi à l'aise avec notre montagne de livres qu'à déneiger la voiture à la main en tant qu'ancien « *snowboarder* ». Cette manifestation reste la plus grande en Europe. Rendez-vous l'année prochaine à Munich, sous le soleil si possible, cela nous changerait...

Laurent SCHMITT

LES COLLECTIONNEURS US SONT COURAGEUX ET ACTIFS !

Message reçu de Wayne Sayles, président de l'ACCG http://www.accg.us/(voir les liens cgb à Associations). Pour intéresser les politiciens locaux à la collection de monnaies antiques - et donc lutter contre les risques d'interdiction de collectionner les antiques (position soutenue par le puissant lobby des archéologues US, plus le pays est jeune, plus les archéologues seraient-ils hargneux ?) - il va distribuer des petits bronzes, que les membres de l'association lui envoient, aux délégués à la convention du parti républicain ! Nous devons depuis longtemps consacrer un article à cette association, pas encore rédigé faute de temps, allez voir leur site si vous parlez anglais ! Ils font un travail extrêmement important car si les USA tombent dans le camp de l'interdiction, nous pourrons nous préparer à ne pouvoir collectionner que les boîtes BU de la Monnaie de Paris.

BOURSES : LA GUERRE DES ÉTOILES

Notre système de notation commence à porter ses fruits. Organisateurs et visiteurs prêtent une attention de plus en plus grande aux étoiles que nous décernons aux différentes manifestations. Ce système ne fait pas que des heureux. Si les Belges ont été les premiers à en comprendre l'intérêt, de nombreux Français s'interrogent encore sur son utilité ; certains nous reprochant même de phagocyter l'ensemble du marché numismatique à notre profit (!!!). Sachant que nous n'organisons pas de bourse, l'accusation est comique... Nous rappelons que notre système comprend une échelle de graduation de une à cinq étoiles et une mention NC pour les bourses nouvelles ou non référencées. Nous avons introduit depuis la fin de l'année dernière des informations sur la nature des bourses et salons ; à savoir (TC) pour toutes collections, (N) pour numismatique et (B) pour billets.

Notre confrère, Pierre-Luc Swirsky, organisateur de plusieurs salons dont celui de Goussainville, nous faisait une remarque qui nous semble justifiée : il faudrait distinguer les bourses toutes collections de celles ne comportant que des numismates, en attribuant un minimum de trois étoiles aux bourses purement numismatiques. Nous pourrions aller plus loin et affiner ce classement avec les bourses destinées uniquement aux professionnels et les autres qui acceptent aussi les particuliers.

Nous essayons chaque mois de vous donner un maximum d'informations. Les étoiles ne sont pas un classement scolaire, mais elles doivent permettre aux lecteurs de faire des choix et de privilégier certaines manifestations plutôt que d'autres. Nous continuerons de juger en notre âme et conscience et d'écouter les commentaires des exposants et des visiteurs.

Bien entendu, notre présence à une bourse avec un stand de 5 à 7 mètres, présentant en général plus de 500 ouvrages, afin de vous rencontrer, est certainement la plus belle étoile que nous puissions décerner. Si nous y passons notre week-end, transportant des centaines de kilos et roulant des centaines de kilomètres, c'est que la bourse en question le mérite bien, tant par ses visiteurs que par ses exposants !

Laurent SCHMITT

RENDEZ-VOUS D'AVRIL

Vous pourrez retrouver Jean-Marc et Didier à la plus grande bourse consacrée aux billets de banque à Valkenburg/Maastricht les 1er et 2 avril tandis que Laurent et Christophe seront sur les bords du lac d'Annecy le dimanche 2 avril au centre culturel de Bonlieu, rue Jean-Jaurès en plein cœur de la ville. Le dimanche 9 avril, vous retrouverez Laurent et Nicolas au parc des Expositions Micropolis, hall D de Besançon. Enfin le dimanche 23 avril, à l'hôtel Mercure Saint-Georges en plein cœur de la ville Rose, Nicolas et Laurent seront présents comme d'habitude à la bourse de printemps de Toulouse.

À chaque fois, n'oubliez pas de nous faire vos commandes de librairie, de livres anciens, de fournitures numismatiques, de monnaies, de jetons ou de billets avant le jeudi précédant la bourse car après nous ne pouvons pas vous les apporter pour le samedi ou le dimanche. Rappelez-vous qu'en bourse ou salon, nous ne nous déplaçons qu'avec les livres (mention spéciale pour Valkenburg/Maastricht où nos deux compères viennent sans les ouvrages).



Philippe II dit "Auguste" - avant 1201

1 Denier, avant 1201, Laon, Dy.184, Monnaie présentant une cassure avec manque ..... **B+ 59€**

Philippe IV dit “le Bel” - (1285-1314)

2 Maille blanche, (10/01/1296), Dy.215, Assez rare. Patine grise. Petit choc à trois heures au revers ..... **TB+ 85€**

3 Bourgeois simple, (26/01/1311), Dy.232, Flan assez large avec faiblesse de frappe ..... **TB+/TB 35€**

4 Obole bourgeoise, 26/01/1311, Dy.233, Flan large et irrégulier. Patine foncée ..... **TTB 55€**

Charles IV - (1322-1328)

5 Maille blanche, 1re émission, (02/03/1323), Dy.243, Patine grise de collection. Exemplaire présentant une faiblesse de frappe et sur un flan irrégulier ..... **TTB 69€**

Philippe VI de Valois - (1328-1350)

6 Gros à la fleur de lis, 1re émission, (27/01/1341), Dy.263, Flan assez large et léger décentrage. Exemplaire d’aspect cuivreux. Faux d’époque ? ..... **TB+ 35€**

7 Double parisis 3e type, 1re ém., (27/04/1346), Dy.269, Éclatements de flan. Patine foncée ..... **TB+ 18€**

8 Double tournois, 1er type, 1re émission, (01/01/1337), Dy.271, Flan irrégulier avec faiblesse de frappe. Patine grise. Rare variété avec MONETA P DVPLEX ..... **TB 60€**

9 Double tournois, 2e type, 1re émission, (03/01/1348), Dy.272, Flan assez large et irrégulier ..... **TB 49€**

10 Denier tournois, 1er type, 06/09/1329 (en fait 1350), Dy.278, Flan large et irrégulier. Quelques motifs apparaissent sur la face opposée ..... **TTB 60€**

Charles V - (1364-1380)

11 Blanc au K, 20/04/1365, Dy.363, Flan très large avec faiblesse de frappe au niveau des motifs centraux ..... **TTB 55€**

12 Blanc au K, 20/04/1365, Dy.363, Flan irrégulier. Exemplaire ayant été nettoyé ..... **TTB+ 75€**

Charles VI dit “le Fou” - (1380-1422)

13 Gros aux lis sous une couronne, (03/11/1413), Tournai ?, Dy.384, Exemplaire avec manque de métal ..... **TB+/TTB 65€**

14 Double tournois, 1re émission, 11/03/1385, Atelier indéterminé, Dy.393, Flan très large avec éclatements ..... **TB+ 64€**

15 Double tournois dit “Niquet”, 11/08/1421, atelier indéterminé, Dy.401, Exemplaire décentré au droit comme au revers. Patine foncée tirant légèrement sur le vert ..... **B+ 22€**

Henry VI - (1420-1453)

16 Blanc aux écus, 23/11/1422, Paris, couronne en début des légendes, Dy.449, Flan irrégulier. Exemplaire recouvert d’une patine grise ..... **TB+ 50€**

NAVARRE (Royaume de) - Henri d’Albret - (1516-1555)

17 Liard à la croisette, sd. (1541-1555), Bd.585, Flan court et irrégulier. Patine foncée ..... **TTB 45€**

François Ier - (1515-1547)

18 Douzain à la croisette, 19/03/1547, Rouen, B, Houpeville (cœur), 4.738.320 ex., Sb.4368 (15 ex.), Flan large. léger tréflage au revers ..... **TB+ 30€**

Henri II - (1547-1559)

19 Double tournois à la croisette, 1er type, s.d., Villeneuve-Saint-André-lès-Avignon, R, Sb.4278, Flan irrégulier et un peu court ..... **TB+ 15€**

Charles IX - (1560-1574)

20 Teston à la tête nue, 5e type (au nom d’Henri II), 1561, Toulouse, M, 243.499 ex., Sb.4572, Flan un peu court et taché au revers. P = Robert ..... **TB 65€**

21 Teston au buste lauré, 2e type, 1561, Bayonne, L, 99.322 ex., Sb.4592, Flan irrégulier ..... **B 45€**

22 Teston 1er type, 156 ?, Toulouse, Sb.4602, Paille de métal sur le visage ..... **TB+ 44€**

23 Demi-teston, 2e type, 1562 (MDLXII), Toulouse, M, 351.823 ex., Sb.4604 (7 ex.), Flan irrégulier et taché ..... **TB+ 90€**

24 Teston, 4e type, 1562, Bayonne, L, 104.422 ex., Sb.4610 (12 ex.), Flan légèrement bombé et éclaté. Faible relief au niveau du buste ..... **TB/TTB 140€**

25 Teston, 2e type, 1565, La Rochelle, H, 78.693 ex., Sb.4602 (9 ex.), Flan irrégulier. Faibles reliefs au niveau du buste ..... **TB 60€**

26 Teston, 1568, Toulouse, M, 2275.400 ex., Sb.4602 (13 ex.), Flan irrégulier avec petit éclatement ..... **B/B+ 30€**

27 Teston, 4e type, 1565, Bayonne, L, 101.591 ex., Sb.4610, Flan présentant de petits coups périphériques ..... **B+ 50€**

28 Teston, 10e type, 1574, Toulouse, M, 128.749 ex., Sb.4634 (13 ex.), Exemplaire à hauts reliefs ayant été nettoyé. Léger décentrage ..... **TTB 90€**

29 Douzain, 2e type, Millésime illisible (1572-1574), Atelier indéterminé, Dy.1088, Flan court et irrégulier. Patine grise ..... **TB+ 9€**

LORRAINE (Duché de) - Charles III - (1545-1608)

30 Teston, circa 1550, Nancy, Bd.1527, Flan légèrement irrégulier et assez large ..... **TB+ 59€**

SAVOIE (DUCHÉ DE) - Emmanuel-Philibert - 1553-1580

31 Sol de billon, c. 1560, Bd.1155, Trace de pliure. Flan irrégulier ..... **TB 38€**

Henri III - (1574-1589)

32 Franc au col plat, 1580, Bordeaux, K, 144.348 ex., Sb.4714 (8 ex.), Flan irrégulier avec un éclatement ..... **B+ 85€**

33 Double sol parisis, Millésime indéterminé, Montpellier, N, Sb.4466, Flan irrégulier. Jolie patine ..... **TTB/TB+ 50€**

34 Double sol parisis, 2e type, 157[9 ?], Troyes, S, Sb.4472, Flan court et jolie patine ..... **TTB 60€**

35 Double sol parisis, 2e type, 158[5 ?], Lyon, D, Sb.4472, Flan large. Aspect de surface granuleux et cuivreux ..... **TB+ 32€**

36 Double sol parisis, 2e type, 1586, Paris, A, 109.180 ex., Sb.4472 (1 ex.), Flan assez large et irrégulier. Patine grise hétérogène ..... **TTB 55€**

37 Double sol parisis, 2e type, 1586, Paris, A, 109.180 ex., Sb.4472 (1 ex.), Flan assez large et irrégulier. Patine grise ..... **TB+ 35€**

Henri IV - (1589-1610)

38 Huitième d’écu de Navarre, Millésime indéterminé, Saint-Palais, Sb.4712, Flan avec quelques éclatements ..... **TB+/TTB 69€**

39 Douzain du Dauphiné, Millésime indéterminé, Grenoble, Dy.1257, Flan irrégulier. Aspect cuivreux ..... **B/TB 18€**

ARDENNES - SEDAN (PRINCIPAUTÉ DE) - Henri de la Tour d’Auvergne - (1591-1623)

40 Liard, 1614, Raucourt, Bd.1845, Frappe faible. Flan granuleux ..... **TB+ 49€**

Louis XIII - (1610-1643)

41 Douzième d’écu, 2e poinçon de Warin, 1642, Paris, A, rose, 360.300 ex., Dr.2/109, Flan large et régulier ..... **TB+ 110€**

42 Douzième d’écu, 2e poinçon de Warin, 1643, Paris, A, rose, Matignon, 6.417.130 ex., Dr.2/109, Flan large et régulier. Usure régulière ..... **TB+/TTB 90€**

DOMBES (Principauté de) - Gaston d’Orléans - (1628-1657)

43 Denier tournois, 1649, Trévoux, Bd.1088, Usure importante ..... **B+ 65€**

LIGURIE - TASSALORO - Livia Centurioni - (1657-1667)

44 Douzième d’écu ou luigino, 1666, Bd.1106, Imitation de la pièce d’Anne-Marie de Montpensier ..... **TTB+ 29€**

Louis XIV - (1643-1715)

45 Demi-écu mèche longue, 1653, Rouen, B, 682.395 ex., Dr.2/301, Stries d’ajustage sur l’écu .. **TB+ 100€**

Louis XV - (1715-1774)

46 Écu dit “Vertugadin”, 1717, Amiens, X, rf, Dr.2/553, Flan très large. La chevelure a été regravée ..... **TB+/TTB 260€**

47 Demi-écu dit “vertugadin”, 1716, Amiens, [X], rf., Dr.2/554, Lettre d’atelier illisible, probablement Amiens. Monnaie gravée d’une M au droit et au revers ..... **B 69€**

48 40 sols de Strasbourg, 1716, Strasbourg, BB, Dr.2/609, Flan large et régulier. Patine grise .... **TB+ 260€**

49 Sixième d’écu de France, 1720, Rouen, B, rf., Dr.2/572, Patine foncée ..... **B+ 56€**

50 Écu aux branches d’olivier, 1727, Bayonne, L, 612.425 ex, Dr.579, Exemplaire astiqué et petit éclatement de flan ..... **TB 49€**

51 Écu aux branches d’olivier, 1727, Riom, O, 319.118 ex., Dr.2/579, Jolie portrait et jolie patine grise de médaillier ..... **TTB 180€**

52 Écu aux branches d’olivier, 1733, Paris, A, 1er semestre, 350.791 ex., Dr.2/579, Stries d’ajustage au revers ..... **TTB/TTB+ 190€**

53 Écu aux branches d’olivier, 1733, Bayonne, L, 447.005 ex., Dr.2/579, Patine grise hétérogène ..... **TB+/TTB 70€**

54 Demi-écu dit “aux branches d’olivier”, 1727, Bourges, Y, 92.030 ex., Dr.2/580, Très faibles reliefs. Aspect de surface granuleux ..... **B- 30€**

55 Demi-écu dit “aux branches d’olivier”, 1728, Rennes, 9, 672.623 ex., Dr.2/580, Faible relief et coups de poinçon au droit et au revers ..... **B/B+ 24€**

56 Demi-écu dit “aux branches d’olivier”, Millésime indéterminé, Besançon, CC, Dr.2/580, Monnaie trouée. Forte usure ..... **B 23€**

57 Demi-écu dit “aux branches d’olivier”, 1736, Caen, C, 88.748 ex., Dr.2/580, Légère patine grise. Reliefs assez faibles au niveau du buste du roi ..... **TB 56€**

58 Dixième d’écu dit “aux branches d’olivier”, 1726, Paris, A, 1er sem. 2.378.448 ex., Dr.2/582, Stries d’ajustage au droit et au revers ..... **TB+ 35€**

59 Écu dit “au bandeau”, 1743, Orléans, R, 31.161 ex., Dr.2/584, Légers paillages au droit et stries d’ajustage au revers ..... **TB+/TTB 200€**

60 Écu dit “au bandeau”, 1755, Nantes, T, 294.650 ex., Dr.2/584, Usure régulière ..... **TB 60€**

61 Écu dit “au bandeau”, 1763, Bayonne, L, 935.410 ex., Dr.2/584, Exemplaire presque TTB .... **TB+ 95€**

62 Demi-écu au bandeau, 1766, 2e sem., Paris, A, 30.710 ex., Dr.2/585, Rayure sur l’écu du revers. Usure au niveau du portrait du roi ..... **B+/TB+ 69€**

63 Demi-écu au bandeau de Béarn, 1767, Pau, vache, 31.508 ex., Dr.2/585a, Patine grise. Taches sur le cou du roi ..... **TB 110€**

64 Dixième d’écu dit “au bandeau”, 1747, Dijon, P, 35.840 ex., Dr.2/587, Flan irrégulier ..... **TB 40€**

65 Dixième d’écu au bandeau, 1764, Reims, S, 49.800 ex., Dr.2/587, Relief assez faible au niveau du buste ..... **B/B+ 30€**

66 Vingtième d’écu dit “au bandeau”, 1761, Paris, A, 1er sem., 12.428 ex., Dr.2/588, Flan large, légèrement irrégulier ..... **TB+ 100€**

67 Vingtième d’écu au bandeau, 1764, Pau, vache, 58.400 ex., Dr.2/588A, Faiblesse de frappe et usure importante ..... **B 60€**

68 Sol dit “d’Aix”, [millésime indéterminé], Aix-en-Provence, &, Dr.2/603, Patine foncée. Usure très importante ..... **B- 14€**

69 Demi-sol d’Aix, 1768, Aix, &, Dr.2/604, Usé au droit ..... **B/TB 14€**

70 Demi-sol d’Aix, 1771, Aix, &, Dr.2/604, Flan irrégulier. Reliefs très faibles au droit ..... **B+ 20€**

71 Demi-sol d’Aix, 1771, Aix, &, Dr.2/604, Monnaie oxydée ..... **B- 6€**

72 Sol dit “à la vieille tête”, 1771, Lyon, [D], Dr.2/606, Usure importante ..... **B- 6€**

Louis XVI - (1774-1793)

73 Vingtième d’écu à la vieille tête, 1779, Paris, A, 2e sem., 176.070 ex., Dr.2/622, Monnaie au portrait de Louis XV. Patine grise ..... **TB+ 35€**

74 Sol à l’écu, 1791, Metz, AA, Dr.2/624, Exemplaire fortement usé ..... **B 14€**

75 Demi-sol à l’écu, 1778, Lille, W, Dr.2/626, Exemplaire fortement usé ..... **B 7€**

76 Liard à l’écu, 1788, Lyon, D, Dr.2/627, Patine marron ..... **B/TB 25€**

77 30 sols au Génie, 1792, Limoges, I, R.42/20, Rayures au droit comme au revers. Paillage au droit **B- 28€**

Louis XVI - Constitution - (1774-1793)

78 2 sols au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Paris, A, R.37/19, Exemplaire presque illisible ..... **B- 5€**

79 12 deniers au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Lyon, D, 1er sem., R.34/41, Éclatement de flan. Joli portrait ..... **TB+ 40€**

Convention

80 Sol à la balance, 1793, Strasbourg, BB, , MDC. Usure importante ..... **B- 12€**

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 3 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 61 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

FISC, OR, M3 et COLLECTION

Selon les formules consacrées, « *apprenez à penser, sinon d'autres penseront pour vous* » et « *si vous ne vous occupez pas de politique, la politique s'occupera de vous* », nous allons essayer de voir l'intérêt du collectionneur dans les informations qui circulent actuellement sur internet ou dans les médias.

Tout d'abord : l'or adopte la fiscalité des valeurs mobilières

J'apprends par hasard (!) l'existence d'un nouveau texte, autorisant les détenteurs d'or à choisir, lors de la vente, entre la taxe forfaitaire de 8% bien connue et une taxation normale des plus-values. La différence fondamentale est bien entendu que pour les 8 %, la taxe s'applique dans tous les cas, que votre investissement ait été profitable ou perdant. En revanche, dans la fiscalité normale des plus-values mobilières, vous pouvez déduire vos pertes des gains réalisés sur d'autres placements, en bourse, par exemple.

Concernant l'information des professionnels, on va finir par regretter les socialistes de la grande époque : en 1981, le lundi matin suivant la levée de l'anonymat par Laurent Fabius le vendredi soir, nous avions eu la visite d'un jeune inspecteur des impôts qui nous a expliqué la nouvelle loi et la manière de l'appliquer. Là, rien !

Toutes les informations trouvées concernant ce nouveau texte convergeaient vers un article des Échos, repris dans différents forums et supports.

Très bon article d'ailleurs, mais, incapable de comprendre comment ce que je lisais du texte pouvait être appliqué sans ouvrir la porte à des fraudes monumentales et ... pratiquement imparables, j'ai été chercher un texte officiel.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Je suis au regret de vous dire que sur le site du Ministère des Finances, impossible de trouver quoique ce soit comme texte concernant cette nouvelle réglementation... j'y ai bien passé une heure et comme le texte des Échos ne citait pas sa source, hors « *Dans le cadre de la loi de Finances rectificative adoptée fin décembre 2005* », où je n'ai rien trouvé, impossible d'avoir le texte officiel.

Tout lecteur capable de me trouver cette source sera bien aimable de me communiquer le lien.

Réfléchissons sur les faibles informations disponibles (voir Les Échos, http://www.lesechos.fr/info/rew_industrie/4389571.htm).



« Le vendeur ou l'exportateur, personne physique domiciliée en France, peut opter pour le régime de droit commun des plus-values des particuliers à condition de justifier de la date et du prix d'acquisition du bien ou de justifier que le bien est détenu depuis plus de douze ans ».

Plusieurs écueils : prouver la détention et le prix d'acquisition des pièces d'or ou lingots, d'abord. Outre que nombre de particuliers ont acheté en espèces avec des factures légalement anonymes, qui ne prouvent évidemment fiscalement rien, outre que bien des particuliers n'ont plus les factures d'achat, les archives des marchands d'or n'ont pas à être conservées plus de dix ans. Donc impossible de retourner voir son vendeur pour avoir un duplicata, douze ans après.

Ensuite pour ceux qui achètent aujourd'hui, la loi ne présente aucun intérêt : il faudra attendre 12 ans pour avoir le choix... cette loi n'aura donc aucun effet sur les investissements or « boursier ».

Mais le vrai problème est de savoir où s'adresser. Plusieurs clients en quête d'informations pratiques nous ont appelé et nous les avons renvoyés sur leurs banques respectives. Tous ont rappelé en disant que leurs banques refusaient d'assurer des transactions sur l'or.

Voilà qui commence mal...

Mais il y a pire : les professionnels qui pratiqueraient le rachat « hors taxe », car c'est bien de cela dont il s'agit, ont toutes les chances de se retrouver coincés sous le marteau du fisc pour complicité de fraude.

Soyons simples, apparemment peu de clients du marché de l'or fraudent le fisc, certes, mais il en suffit d'un pour avoir les pires ennuis !

Comment frauder cette loi ? Très simple : comme rien ne semble prévu pour un contrôle croisé, comme l'or, contrairement aux actions, n'est pas dématérialisé et est complètement fongible, on peut parfaitement imaginer des clients qui utiliseraient plusieurs fois la même facture d'achat justificative, voire retrouveraient chez un professionel complice des vieux bordereaux vierges qu'il suffira de remplir consciencieusement... Sans risque, ils sont incontrôlables puisque les archives sensées avoir contenu les doubles n'existent plus.

Exemple ? Simple. Un quidam a une facture d'achat de 100 napoléons bien sous tout rapport, nom, adresse, description, vieille de plus de douze ans... et il a 1000 napoléons au coffre de sa vieille tante. Il visite dix professionnels, présentant à chaque fois sa facture de 100 napoléons pour vendre sans payer la taxe forfaitaire. Précaution à prendre ? Impossible, on ne va quand même pas lui prendre sa facture puisqu'il ne pourrait plus justifier envers les services fiscaux ! Il est même capable de ne rien déclarer du tout aux Impôts : qui le saura ?? Qui pourra le prouver ? Prendre l'identité des vendeurs ? Qui prouve que l'adresse est encore bonne sur le permis de conduire ?

Par ailleurs va-t-on considérer qu'il n'y a plus de plus-values après X années de détention ? Ce sont ceux qui ont acheté du Napoléon à 1000 francs au début des années 80 qui vont être contents !

Bref, un sac de problèmes garantis car le fisc, s'il ne retrouve pas le vendeur, saura bien trouver le professionnel qui n'aura pas versé la taxe sur l'opération et comment celui-ci justifiera-t-il de ne pas l'avoir prélevée ?

En clair, sur les informations incomplètes dont nous disposons, ce texte garantit les pires difficultés aux professionnels qui l'appliqueront. Ce que nous ne ferons donc pas : nous n'achèterons que dans le cadre de la taxe forfaitaire de 8%.



En revanche, tout ceci ne doit pas décourager les épargnants d'acheter de l'or. Les impôts passent, l'or reste... et si nous en croyons notre chapitre suivant, la fin de la publication de M3 aux USA, il n'a pas fini de rester...

FISC, OR, M3 et COLLECTION

En effet, qu'est-ce qui définit la valeur de l'or de nos monnaies (pour ceux qui collectionnent les monnaies en or) et de notre devise ? La confiance des populations dans l'économie mondiale et particulièrement dans ce qui l'incarne : le dollar US.

Or une rumeur court depuis deux mois sur internet, facile à vérifier, celle-ci : la Réserve Fédérale US ne publiera plus l'agrégat monétaire M3. Vérification :



Federal Reserve Statistical Release

H.6

Money Stock Measures

Release Date: November 10, 2005, revised March 9, 2006

Discontinuance of M3

On March 23, 2006, the Board of Governors of the Federal Reserve System will cease publication of the M3 monetary aggregate. The Board will also cease publishing the following components: large-denomination time deposits, repurchase agreements (RPs), and Eurodollars. The Board will continue to publish institutional money market mutual funds as a memorandum item in this release.

Measures of large-denomination time deposits will continue to be published by the Board in the Flow of Funds Accounts (Z.1 release) on a quarterly basis and in the H.8 release on a weekly basis (for commercial banks).

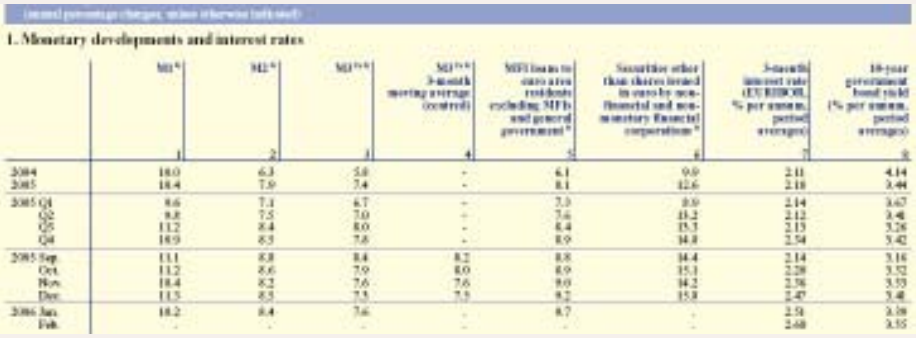
M3 does not appear to convey any additional information about economic activity that is not already embodied in M2 and has not played a role in the monetary policy process for many years. Consequently, the Board judged that the costs of collecting the underlying data and publishing M3 outweigh the benefits.

Last update: March 9, 2006

En clair, la Réserve Fédérale ne publiera plus M3 parce que, dit-elle, ce chiffre n'a aucun intérêt et que personne ne l'utilise. Vraiment ? Qu'est-ce que M3 ?

Je reprends la définition de http://www.europe2020.org/fr/section_global/150206.htm , site de loin le plus en pointe sur la question « *Les agrégats monétaires (M1, M2, M3, M4) sont des indicateurs statistiques économiques. M0 est la valeur d'une monnaie, en l'occurrence le dollar, qui existe sous forme de billets et de pièces. M1 représente M0 plus les comptes bancaires dans cette monnaie. M2 est constitué de M1 plus les dépôts d'épargne et les certificats de dépôts (CD) inférieur à 100.000$. M3 comprend M2 plus les dépôts à terme au sens large (réserves d'Eurodollars, instruments financiers plus importants ainsi que la plupart des réserves des pays non-Européens) de 100 000 dollars ou plus.* » En clair, on ne va plus pouvoir connaître le montant des avoirs en dollars de plus de 100.000 $. C'est tellement énorme que l'on n'arrive pas à croire que l'institut d'émission de la monnaie de réserve du monde, celle que pratiquement tous les pays ont (et par milliards, par pour 100.000 malheureux $) en réserve, ne va simplement plus communiquer le montant de monnaie en circulation. En clair, on ne sait plus combien il y a de dollars, donc on ne sait plus ce que vaut le dollar. Incroyable, mais malheureusement vrai.

Bien entendu, la BCE publie le M3 de l'euro :



1. Monetary developments and interest rates

	M1 [1]	M2 [2]	M3 [3]	M3 3-month moving average (centred) [4]	M3 loans to euro area residents excluding MFIs and general government [5]	Securities other than shares issued in euro by non-financial and non-monetary financial corporations [6]	3-month interest rate (EURIBOR, % per annum, period averages) [7]	10-year government bond yield (% per annum, period averages) [8]
2004	10.0	6.3	5.8	-	6.1	9.9	2.11	4.14
2005	10.4	7.9	7.4	-	8.1	12.6	2.18	3.99
2005 Q1	9.6	7.1	6.7	-	7.3	8.9	2.14	3.67
Q2	9.8	7.5	7.0	-	7.6	10.2	2.12	3.48
Q3	11.2	8.4	8.0	-	8.4	15.3	2.15	3.26
Q4	10.9	8.5	7.8	-	8.9	14.8	2.34	3.42
2005 Sep.	13.1	8.8	8.4	8.2	8.8	16.4	2.14	3.16
Oct.	13.2	8.6	7.9	8.0	8.9	15.1	2.28	3.32
Nov.	10.4	8.2	7.6	7.6	9.0	14.2	2.36	3.53
Dec.	11.5	8.5	7.5	7.5	9.2	15.8	2.47	3.41
2006 Jan.	10.2	8.4	7.6	-	8.7	-	2.51	3.39
Feb.	-	-	-	-	-	-	2.68	3.55

Comment est-il possible que la Réserve Fédérale puisse cesser de publier M3, sous le prétexte incroyable que cela n'intéresse personne ? De toute évidence parce qu'elle préfère le flou à la réalité. Et qu'elle ne pense pas que la situation changera dans un avenir quelconque, bien au contraire. Et c'est là que l'Or revient sur le devant de la scène.

Car le seul objet de valeur qui est reconnu par tous les humains, n'importe où, n'importe quand, depuis quarante siècles, que l'on ne peut pas imprimer, donc pas truquer, c'est l'Or.

Et plus ses alternatives, dollar US, par exemple, deviennent suspectes, plus il redevient important. Que l'on puisse trouver un excellent article comme http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=7852 « *La fin du dollar, retour à l'étalon or* » dont je recommande chaudement la lecture, était impensable il y a quelques années, où les partisans de l'étalon or étaient vraiment considérés comme des pithécanthropes arriérés.

En clair, qu'est-ce que cela signifie ? Et surtout, pourquoi, si vous ne vous promenez pas sur internet, n'avez-vous jamais entendu parler dans les médias officiels de la fin de la publication de M3 ? Parce que les implications sont beaucoup trop graves pour déranger le douillet confort dans lequel les médias officiels tiennent à conserver leurs consommateurs.

Au mieux, on peut espérer une crise gravissime au Proche-Orient, déclenchée par une réédition du coup du 11 septembre.

Au pire, la suppression pour les détenteurs de dollars non citoyens US de la possibilité d'acheter n'importe quoi aux USA (maisons, entreprises, terrains, brevets) : comme on ne saura plus combien de dollars se trouvent à l'étranger, on ne saura jamais le montant du plus grand hold-up planétaire jamais accompli. En effet, depuis 1973, le dollar n'est plus garanti par rien, hormis les USA, physiquement, eux-mêmes. Si les étrangers ne peuvent plus acheter de firmes ou de biens aux USA, leurs dollars papier ne valent plus rien. De très nombreux pays pratiquent déjà cette séparation entre pouvoir libératoire de la devise nationale détenue par les nationaux et devise nationale détenue par les étrangers : la Suisse, par exemple. Essayez donc d'acheter avec vos francs suisses une firme suisse sans l'accord des autorités locales...

D'un coup de crayon, les USA effaceront leurs dettes envers l'étranger et ruineront le reste du monde développé, vous et moi entre autres, à leur bénéfice, et en passant, à celui du Tiers-Monde qui verra ses dettes en dollars réduite à leur valeur papier.

Et que pourrons-nous faire en rétorsion ? La guerre aux USA ? Rions ensemble de cette bonne plaisanterie : les USA dépensent à eux seuls pour leur armée autant que les quinze pays suivants dans la liste des dépenses militaires nationales...

Et nous revenons à l'Or. Qu'est-ce qui aura toujours une vraie valeur, dans une telle situation ? L'Or.

Nous avons depuis plusieurs années - sans aucun succès, il faut le reconnaître, encouragé les visiteurs de notre site ayant des disponibilités à acheter de l'Or, au moins 200 napoléons par famille. http://www.cgb.fr/or/index.html .

Nous insistons lourdement sur cette recommandation. Si les USA cessent de publier M3, un seul refuge, l'Or. Pire, plus les Européens détiendront d'or, mieux l'euro sera protégé.

Et la collection ?

L'or français 1803/1914, voire les pièces d'or du monde, les Union latines par exemple, nous semblent actuellement une excellente idée.

En effet, les primes (différence du prix de vente avec la valeur du métal contenu) sont relativement très faibles : on peut se faire plaisir, collectionner, en accumulant de l'or à un prix relativement raisonnable. Entre 1973 et 1980, le cours réel du napoléon a été multiplié par 17 ; depuis le « *plus bas* » de 2002, il n'a encore que doublé.

Mais même hors de l'or, les monnaies de collection en général semblent un bon refuge : on ne peut imprimer ni un tétradrachme, ni un franc à cheval, ni même un euro de Monaco.

En revanche, les USA semblent avoir décidé d'imprimer sans retenue ce qui sert de monnaie de référence à l'économie de la planète.... Aux abris !

Alarmiste ? Certes. Mais s'il n'y a pas de raison de s'alarmer, quelqu'un peut-il m'expliquer pourquoi M3 n'est plus publié aux USA ?

Michel PRIEUR

Forum des Amis Du Franc n° 118

UN TRÈS RARE COIN CHOQUÉ !



S'il est un métal dont la frappe fut particulièrement soignée au XIX[e] siècle, c'est l'Or, ce qui explique la rareté de ses variétés de frappe et les prix atteints dans certaines ventes spécialisées. MONNAIES XXVI va inclure un coin choqué sur 20 francs 1865 A, particulièrement net et marqué (surtout le millésime au dessus de la tête de Napoléon III et la couronne de laurier à côté du millésime, au revers). De mémoire, c'est la première fois que nous voyons un coin choqué sur de l'or français.

UN CAS DE ROGNAGE DE MONNAIE D'OR SOUS NAPOLÉON III



Les lois des 7 et 14 germinal an XI avaient pour but, entre autres, de lutter définitivement contre le rognage des monnaies d'or et d'argent en ordonnant la refonte des anciennes monnaies rognées et en prescrivant la fabrication de nouvelles, frappées dès 1803 en virole pleine. Le procédé porta rapidement ses fruits puisque peu de cas de monnaies nouvelles rognées sont mentionnés dans les archives de l'administration générale des Monnaies conservées aux archives de la Monnaie de Paris.

Un fidèle lecteur du *Bulletin Numismatique*, Alain Cheilan, a cependant attiré dernièrement notre attention sur une curieuse pièce de 10 francs or Napoléon III tête laurée frappée en 1862 à Paris. À première vue, hormis sa valeur faciale plus petite - le coin de revers utilisé est au même modèle que celui des 10 francs or tête nue et il s'agit donc de l'hybride - rien ne permet de différencier cette pièce et surtout d'affirmer qu'elle soit fausse.

Ce sont en réalité son diamètre plus petit (18 mm au lieu de 19), son poids plus léger (2,95 g au lieu de 3,2258 g) et surtout la forme de sa tranche qui sont intéressants. Après examen de cette pièce, à partir d'un échantillon de plusieurs pièces de 10 francs or tête laurée, nous avons constaté qu'elle avait été aplatie par un fraudeur. La pièce est donc authentique mais truquée à l'époque, ce qui lui confère un intérêt réel de collection comme « truqué pour servir ».

Le principe est simple. Il suffit aux fraudeurs de prendre une pièce de circulation, de la presser contre du bois dur ou contre du plomb et de la serrer très fortement. Une fois écrasée, on récupère de l'or en gagnant un demi-millimètre (pas plus, pour éviter que la pièce soit refusée dans le commerce après sa remise en circulation !), en coupant le tour puis on lui fait une nouvelle tranche cannelée afin de peaufiner le travail. Enfin la pièce repart en circulation, délestée de 0,25 grammes d'or, soit environ 1 franc.

Pratiquée à une échelle semi-industrielle, par exemple avec la complicité d'un caissier de banque, l'opération peut se révéler très rentable à une époque où le SMIC tourne autour de 100 francs par mois...

Cet exemple témoigne donc de la persistance, à la seconde moitié du XIX[e] siècle, d'une pratique ancestrale...

Stéphane DESROUSSEAUX

MISE À JOUR DE LA COLLECTION IDÉALE

POINTAGE BAZOR

Camille Georgen a entamé un pointage des différentes signatures de Bazor sur la « Bedoucette ». Intéressant !



Sur 305 exemplaires vus : L. BAZOR 247
L.BAZOR 57
L . BAZOR 01
L BAZOR 00
L BAZOR 00

À première vue, trois matrices, la plus rare étant celle où le point central est écarté tant de l'initiale de Lucien que du nom Bazor. L'absence de « sans point » montre surtout que ce type était d'un métal et d'une frappe qui ne générait pas facilement de coins bouchés.

LES COPIES EN UNIFACE !!!

Nous avons publié dans le BN019 plusieurs textes reprochant à la Monnaie de Paris d'avoir mis sur le marché des copies de qualité convenable, d'un diamètre et d'un métal différent, de monnaies françaises des deux derniers siècles car cela pouvait prêter à confusion. Ce qui n'aurait pas été le cas si ces copies, en bon métal et diamètre, avaient été réalisées unifaces, la description étant au revers.

J'ai reçu quelques mails me reprochant d'accabler injustement la MdP. Vraiment ? Merci de visiter la vente 8393029312, close le 18 mars 2006, signalée par Michel Taillard et Daniel Kalfon... Le prix final est de **101 € avec 25** enchères sur 5 participants pour acheter « ***rarissime!!!1f napoleon,1808 a,essai*** »



et ce serait moi qui persécuterait la Monnaie de Paris ou serait-ce la Monnaie de Paris qui fabriquerait de quoi tromper les novices parce qu'elle ne fait pas de copies unifaces ?

Le coin du libraire



The Dassiers of Geneva : 18th century european medallists, Volume I, Jean Dassier, medal engraver : Geneva, Paris and London, 1700-1733, Volume II - Dassier and Sons : An artistic entreprise in Geneva, Switzerland and Europe, 1733-1759. , *Cahiers Romands de Numismatique* 7 & 8 par William EISLER (Lausanne 2002, broché, 21x30, 304 pages, plus de 700 illustrations + Lausanne 2005, broché, 21 x 30, 454 pages), en langue anglaise, 97 € (référence LD038).

Ce catalogue raisonné en deux volumes est fondé sur les collections numismatiques du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Genève et du Cabinet des médailles de Lausanne.

Genevois, Jean Dassier (1676-1763) est considéré comme l'un des plus grands artistes médailleurs de tous les temps. Sa renommée était telle que L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert le citait à l'article « graveurs », aux côtés de son fils et d'un médailleur parisien du XVII[e] siècle.

Jean Dassier est toujours resté fidèle à sa ville de Genève malgré les invitations et les offres des plus grandes cours européennes.

À la Bibliothèque de l'Académie de Genève, il a offert son travail, de splendides séries de médailles d'arguments très variés : les métamorphoses d'Ovide (1717), les Hommes illustres du siècle de Louis XIV (1723-1724), les Réformateurs de l'Église (1725), les théologiens genevois (vers 1720), les rois d'Angleterre (1731-1732) et les Britanniques célèbres (vers 1730). Cent ans après, le fonds de l'atelier familial des Dassier fit l'objet d'une donation enrichissant les collections des musées de la Ville de Genève. Cet ensemble de coins et poinçons uniques a été nettoyé, restauré, photographié, documenté, classé et il est à nouveau accessible. Le Cabinet des médailles de Lausanne, qui conserve une précieuse série d'essais uniques de la même provenance, en a fait de même.

Le premier volume retrace la carrière de Jean Dassier, artisan de génie, du début de son activité jusqu'à l'époque de la Renaissance européenne. Ses œuvres décoratives exécutées par la « Fabrique de Genève » et ses célèbres séries d'hommes et de femmes illustres de France et d'Angleterre sont présentées.

Le second volume propose le catalogue commenté des remarquables médailles historiques créées pour Genève, Berne et d'autres prestigieux commanditaires européens, et les superbes jetons de l'Histoire de la République romaine (1740-1750). Une grande partie de ce volume est consacrée aux activités du fils de Jean Dassier, Jacques-Antoine (1715-1759), en Angleterre et à la cour impériale russe.

Ce travail est le résultat de près de dix années de travail de William Eisler, docteur en histoire de l'Art de l'Université de Pennsylvanie, spécialiste de la Renaissance et du XVIII[e] siècle, ancien professeur à l'Université de Sydney.

Comme toujours pour les *Cahiers Romands de Numismatique*, la présentation est claire et agréable. Présentés sous coffret, les deux volumes consacrés aux Dassier sont enrichis de très nombreuses photographies en noir et blanc ainsi que de quelques planches en couleur.

La médaille n'est, de nos jours, pas le sujet le mieux traité de la numismatique malgré les efforts de quelques auteurs émérites. Même si le fonds conservé à Genève et Lausanne est exceptionnel tant par son homogénéité que par la quantité de ses pièces, l'approche de William Eisler est fort intéressante. Se pencher sur la médaille au travers d'une dynastie de médailleurs est originale et redonne son importance à la médaille. La médaille aux XVII[e] et XVIII[e] siècles est élevée au rang d'art et consacrée par les Grands qui en tirent reconnaissance, pouvoir et prestige.

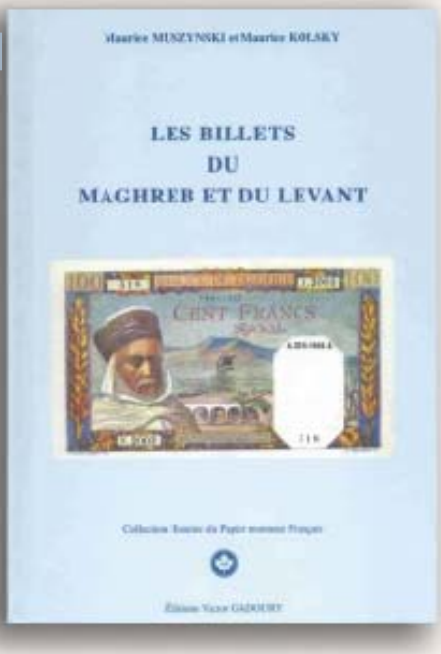
Cet ouvrage est certes un document à portée scientifique mais s'adresse aussi à quiconque s'intéresse à la médaille, voire à l'esthétique en général des XVII[e] et XVIII[e] siècles.

Laurent COMPAROT

AVIS AUX RETARDATAIRES

Nous signalons à nos lecteurs qui souhaiteraient compléter leur documentation que nous disposons à nouveau de quelques exemplaires du magnifique ouvrage de Maurice Muszynski et Maurice Kolsky, « ***Les billets du Maghreb et du Levant*** ».

L'éditeur a en effet retrouvé ces quelques exemplaires dans son stock. Nous rappelons que ce livre a été édité en 2002 et que rien ne laisse supposer qu'une nouvelle édition, voire une réimpression, soit prévue à court ou moyen terme.



http://www.ordonnances.org/

Mise à jour de février 2006 : mise en ligne des références et des textes des manuscrits de la Monnaie de Paris 4° 55 (1634-1635) et 4° 57 (1637), règne de Louis XIII. Mise en ligne de références de l'ouvrage de d'Affry de la Monnoye consacré aux jetons de l'échevinage parisien (règne de Louis XIV, période 1700-1710).

Document du mois : Délivrances de la Monnaie de Paris (écus d'or au soleil), du 17 juin 1489 au 15 mai 1490.

Soit au total 209 nouvelles références et nouveaux textes monétaires disponibles. Le site vous propose actuellement plus de 12.200 textes monétaires mis en ligne, soit plus de 61.000 pages, et plus de 15.800 références de textes monétaires disponibles.

NUMISMATIX 02 - LE FRANC VI est paru

Les utilisateurs de la première heure l'attendaient pour tous les perfectionnements promis et la mise à jour, tant des cotes que des images de la Collection Idéale. NX02 est enfin paru, aussi complet et amélioré que souhaité.

La nouvelle mouture du désormais célèbre logiciel se veut plus riche encore et toujours plus simple à utiliser. Pour tous les amateurs de Francs, NX02 est l'outil qui fera passer votre manière de collectionner dans le XXIe siècle.

Une fois le logiciel installé, vous serez accueilli, non par une belle hôtesse, mais par un agréable menu vous invitant à sélectionner la fiche à atteindre.

De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées pour atteindre une pièce encore plus rapidement. Vous aurez alors l'agréable surprise de découvrir un écran qui vous semble familier. Mais oui, si vous êtes un lecteur assidu du Franc VI, et nous n'en doutons pas, vous aurez vite remarqué que NX02 lui ressemble par sa mise en page originale et par les cotations issues du catalogue papier. On y trouve de manière encore plus précise la description exhaustive de tous les types du FRANC avers et revers. Vous découvrirez une foule de détails que neuf collectionneurs sur dix n'ont jamais remarqués. Les utilisateurs du Gadoury peuvent utiliser pleinement le logiciel avec la même facilité puisqu'il repose aussi, comme leur livre favori, sur la logique faciale, type, millésime, atelier.

Mais plus qu'un catalogue informatisé, NX02 gère encore mieux votre collection que NX01. Une fois trouvé le sous-numéro correspondant à votre pièce, un simple clic vous permettra de créer votre fiche personnelle. Entièrement revue et corrigée, cette fiche vous invitera à remplacer

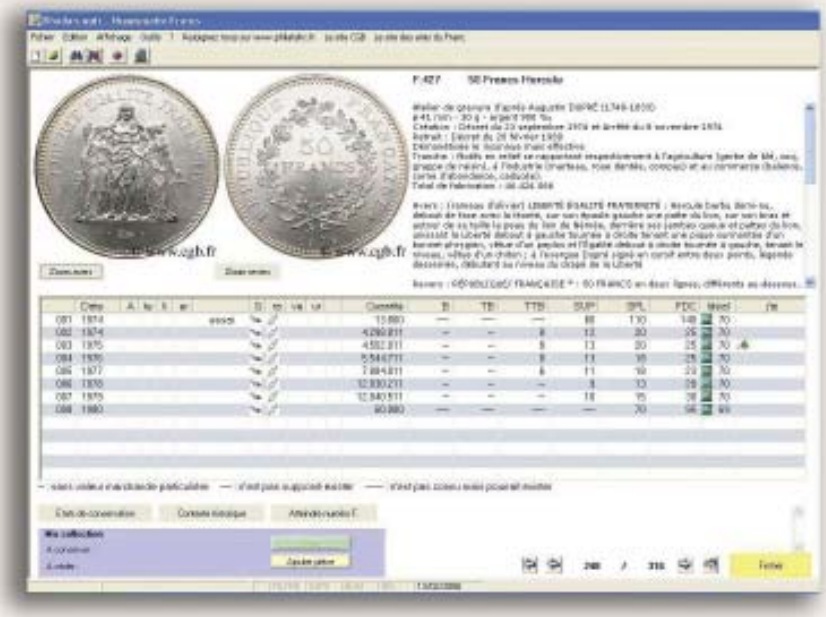


Aspect de la fiche d'informations personnelles de chaque pièce

l'image de la Collection Idéale par celle de votre monnaie et à préciser certaines caractéristiques de celle-ci telles que l'état de conservation, l'échelon de qualité, le poids réel, le prix d'achat, etc. NX02 permet en outre de stipuler un numéro de variante. La pièce 214/002 deviendra par exemple 214/002/001.

Vous pouvez donc intégrer autant de variantes non prévues dans le FRANC que vous le souhaitez !

Avec cette nouvelle version, et en quelques instants, vous pouvez faire le total des cotes, des prix d'achat, des évaluations de votre collection ou même des pièces à céder. D'ailleurs NX02 contient un programme facilitant la création d'offres pour les « échangistes » et les praticiens d'Ebay et autres sites de ventes aux enchères.



Aspect de la fiche d'informations générales de chaque type

Désireux d'améliorer la qualité de votre collection, vous apprécierez sans doute de pouvoir comparer visuellement votre pièce à celle de la Collection Idéale, et pourquoi pas de nous aider à la compléter !

Les utilisateurs de la première version n'auront bien évidemment pas à ressaisir leur collection, NX02 met à jour votre collection de façon transparente dès son ouverture.

Alain MÉNARD
amenard@vision-tech.fr

Numismatix02 en quelques chiffres :

4 794 monnaies décrites, plus de 25 000 cotes, 5 200 images couleurs en haute résolution dont 4 600 de la Collection Idéale. Zoom à volonté.

Configuration requise :

PC uniquement, équipé de Windows 98, Me, 2000, NT, XP pro ou familiale. Toutes résolutions à partir de 800 x 600, y compris en 16/9.

Prix : 34,90 € mais les acheteurs qui passent à CGF, 36, rue Vivienne, pour rendre leur CD NX01, ou le renvoient par courrier, bénéficient de 5 euros de ristourne sur NX02.

Bien entendu, Numismatix02 peut aussi servir à stocker de l'information et des images de pièces récupérées sur internet avec le prix atteint, le nombre d'enchérisseurs, voire le nom du gagnant, le nom du vendeur, bref, de constituer une encyclopédie sur les monnaies Francs qui vous intéressent et toujours savoir ce qu'il faut miser, ce qui peut attendre et ce qu'il ne faut surtout pas laisser passer ! Personne ne peut se souvenir de tout ce qui a été proposé, à combien, et des prix atteints. NX02 le peut.

L'ARTICLE FONDATEUR DES AA/A

À PROPOS DE LA UN DECIME DUPRÉ – AN 8 / 5 - AA / A – METZ – PARIS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA MONNAIE

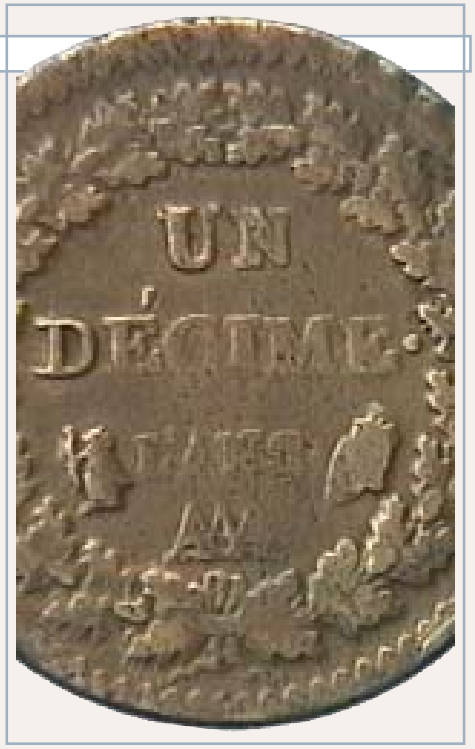
Mon propos concerne la UN DÉCIME DUPRÉ — An 8 / 5 - AA / A - atelier de METZ sur PARIS avec la **Corne d'Abondance** de Louis Alexandre Röettiers de Montaleau sous le **Casque Corinthien** de Jean – François Leclerc. L'exemplaire de référence se présente en état de conservation TTB 52 avec un poids de 19,45 grammes et un diamètre de 32,3 millimètres. Avec une tolérance de plus ou moins 20 pour 1000 elle apparaît légère (19.61 g au minimum). Elle présente tous les critères d'une frappe d'époque. La tranche est parfaitement marquée (maclée) ; la signature est très lisible au droit avec l'accent sur le E de *Dupré* bien présent. Les lettres des légendes ainsi que les nervures de la couronne de chêne et la majorité des cupules des glands sont nettes et sans grande usure due à la circulation.

HISTORIQUE

Seul LE FRANC dans ses éditions II – III - IV - V fait état de cette monnaie comme possédant des variantes. Il la présente pour les deux premières éditions avec en note la particularité d'exister avec l'avers de la CINQ CENTIMES (F.115).

La frappe **AAA** (qui nous intéresse au premier chef) est présente, en dehors de ma propre collection, dans celles de JLB, Jean GUILLEMAIN et Franck DAVIN. La frappe théorique est de 9.995.832 exemplaires toutes variétés confondues.

RECHERCHES APPROFONDIES



L'exemplaire objet de ce commentaire présente la particularité supplémentaire de mettre en parfaite évidence la corne d'abondance sous le casque corinthien (jamais cité) ainsi que le millésime refrappé AN 8 / 5 (jamais cité non plus). À ce sujet, l'examen de la photo (exemplaire JLB) montre la présence d'un 5 sous le 8 avec la pointe de la barre horizontale à l'extrême droite du 8 et un petit plat sur le sommet de l'ove supérieure de ce même millésime. On distingue de même à gauche de l'ove inférieure la terminaison de la courbure du 5 avec cette petite boule caractéristique propre à ce millésime. Une lecture « rapide » de cette photo laisserait penser au premier abord à une AN 9 (ce qui s'est déjà vu dans d'autres circonstances).

Un Ami du Franc faisait état dans un courrier qu'il m'adressait d'une possibilité de surfrappe AN 8 / 6 au motif que la barre supérieure du millésime initial est particulièrement relevée, presque à la verticale.

J'aurai tendance à infirmer cette analyse pour les motifs suivants : le millésime 5 dans les monnaies de ce type présente toujours une barre quasi horizontale avec un léger renflement au départ que l'on ne retrouve pas dans celle-ci. Qui plus est, notre exemplaire nous livre un départ quasi à la verticale sous le 8 tout comme les millésimes à l'AN 6. Il y a cependant un bémol. Nous devrions pouvoir suivre la courbure formée par la barre descendant à la verticale qui dessine le chiffre 6, sauf si cette barre est parfaitement noyée dans les oves du millésime 8 ce qui est peu probable.





COMPARAISON AVEC UNE AUTRE MONNAIE DE MÊME TYPE

Avec l'aide de CGF, j'ai pu comparer mon exemplaire avec un autre présentant les mêmes caractéristiques (**Collection JLB)** .

Ces deux monnaies ont été frappées avec des coins différents. Les différences essentielles portent sur l'inscription DECIME d'une part (l'alignement du mot DECIME n'est pas identique), sur l'accent du premier E qui n'est pas placé au même endroit et n'a pas tout à fait la même forme, ainsi que la position du casque corinthien et sa taille. L'écartement des U et N de UN n'est pas pareil non plus.

À l'avers, on constate que les cédilles sous le C de FRANCAISE sont différentes ainsi que la position de l'étoile en fin de légende.

Concernant le casque corinthien, on remarque des différences dans la taille du différent et dans la position qu'il occupe dans le champ des deux monnaies. Ainsi sur l'exemplaire de la collection JLB, le bord supérieur du casque est au-dessus de la quatrième feuille (malgré la présence des fruits de la corne d'abondance qui apparaissent au-dessus). La base de la nuque est à la hauteur de la pointe extrême gauche de la troisième feuille de chêne de la couronne.



Sur mon exemplaire, le départ est identique, à hauteur du point de référence de la 3e feuille. Le sommet du casque quant à lui est nettement sous la quatrième feuille. Le casque est de facto plus petit.

De même, le départ de la base de la corne d'abondance se situe entre la 2e et la 3e feuille. Dans l'absolu, nous devrions en trouver une trace sur l'exemplaire JLB.

L'intêret de cette comparaison réside dans le fait qu'au niveau du casque de la photo JLB on distingue très nettement les fruits de la corne d'abondance sans voir aucune trace de la base de celle-ci. Sur mon exemplaire, avec

AA/A (suite)

un casque plus petit, alors que l'on distingue très nettement une partie non négligeable de la base de la corne d'abondance, on ne voit pas les fruits de cette corne (hormis un petit détail à 11 heures).

SUR LA QUALITÉ DE LA SURFRAPPE

On remarque immédiatement la présence du troisième A sur l'exemplaire photographié alors que sur ma monnaie, il faut regarder attentivement pour en distinguer la pointe entre les deux A de l'atelier messin.

À première vue, hormis la présence indéniable du 5 sous le 8 et la queue de la corne d'abondance parfaitement visible sous le casque, rien ne permet de voir qu'il y a eu « surpoinçonnage » dans le coin des lettres d'atelier et du différent.



Il existe de même, en 5 centimes, la F.115/51, qui présente les mêmes caractéristiques, bien visibles sur l'exemplaire Vincent Boyet de la Collection Idéale (fruits dépassant légèrement derrière le casque, pointe de la corne sous le casque, 5 net derrière le 8 - donnant là aussi une première impression de 9 - mais avec le A de Paris très peu visible).

Alain BEURET - ASSOCIATION DES AMIS DU FRANC ADF N° 21

Vous pouvez faire part de vos propres découvertes concernant cette variété ou vos commentaires à : a.beuret@free.fr . Les photos sont les bienvenues (petit travail prévu sur les différences de coins).

65, 66, 67, 68.....

Un échange de mail avec Atlaz pose la question de confiance ; certes, le MS65 correspond au FDC. Mais alors pourquoi y a-t-il des 66, 67, 68... seraient-ce des FDC+++, comment être plus neuf que neuf ? Que faut-il à une monnaie pour qu'elle dépasse 65 ?



Parce qu'au-delà d'être neuve, une monnaie peut avoir bien d'autres qualités.

Nous avons quand même vendu quelques dizaines de milliers de monnaies françaises depuis dix ans, cherchez les états au-dessus de 65 que nous avons donné, hors FDC, BU, BE, essais, piedforts et frappes d'épreuve de Monnaie de Paris et de la Ve République ?



Exactement trente-trois fois (Collection Davis, dix-neuf, VSO 14, trois, VSO 19, deux, VSO 23, deux, VSO 24, quatre, Boutique internet, trois).



Mais quand nous disons 66 ou 67, le collectionneur qui découvre la monnaie fait « aaaaaahhhhhhhhh ». Au-dessus de 65, il faut que la personne qui regarde la pièce fasse : « aaaaaaaaahhhhhhh ». Sinon, on reste à 65.



C'est que les Américains apppellent les WOW coins ...., prononcez WAOU.

Une telle pièce combine le FDC, bien sûr, mais aussi la perfection de la frappe, la beauté de la patine, le centrage, l'état parfait du coin, la qualité du flan, la netteté de relief de la tranche, le coupant du listel sous le doigt et, évidemment, la perfection rigoureuse de l'état de conservation....

Quand vous passez 65, vous entrez dans la stratosphère ; comme avec les filles. Il y a des filles apparemment parfaites qui ne vous donneront jamais envie de les emmener à Venise. D'autres, si. Il faut que l'on ait envie de partir à Venise avec la monnaie pour qu'elle mérite d'être considérée au-dessus de 65.



Ce sont nos critères, ce furent les critères des Américains, ce ne l'est plus autant et il est à craindre que cela le soit de moins en moins.



Je reconnais d'ailleurs que notre usage de mettre en « 70 » les découpages de FDC et BU de la Monnaie de Paris est une grossière simplification qui n'est pas justifiée. Selon que nous sommes en début ou fin d'utilisation du coin, selon le réglage de la presse, selon dix critères différents, indépendamment même du manque de soin apporté à la fabrication durant de nombreuses années, si nous les regardions avec suffisamment d'attention, nous trouverions certainement que certains exemplaires ne valent guère plus de 65 (ce que nous utilisons lorsque ces pièces ne sont plus sous plastique).

Michel PRIEUR





LES UF SOUS L'ATELIER DE LYON
Le Lyon n'était pas prêt à bondir…



	AN 4	AN 5	AN 6	AN 7	AN 8	AN 9	AN 10	AN 11
LYON (D)	0	20	6	0	3	6	4	3

On peut dire que les UF de Lyon brillent par leur absence. Et pourtant, le registre d'Augustin Dupré nous apprend que des coins avaient été préparés pour bon nombre des millésimes.

Que s'est-il donc alors passé à Lyon pour avoir une production aussi anémique concentrée sur un an (du 15 septembre 1800 au 3 août 1801) et deux millésimes et se répartissant en 3049 exemplaires pour l'an 8 et 24 167 exemplaires pour l'an 9 ?

Le registre de correspondance entre l'administration centrale et l'atelier de Lyon nous éclaire au moins sur un point : le retard au démarrage de la fabrication des 5 francs.

Lettre du 15 germinal an 6 (04 avril 1798) :
« *Le Ministre des finances vient de nous instruire que la Monnaie de Lyon va être instamment fournie de matière pour la fabrication des 5 francs. Nous vous invitons en conséquence à nous mander par le retour du courrier si les changements ont été faits à tous vos balanciers afin que nous puissions savoir de quelle espèce de coins vous aurez besoin.* »

Lettre du 27 germinal an 6 (16 avril 1798):
« *Nous ne voyons pas sans surprise que vous avez attendu le dernier moment où la fabrication va être activée dans votre Monnaie pour faire mettre en état les machines et ustensiles qui d'après la loi du 22 vendémiaire an 4 doivent être à la charge de la Nation. Il y a longtemps que nous vous avons invité à vous en occuper et d'après votre fileur nous étions fondés à croire que ces réparations avaient été effectuées, veillez ne pas différer à y faire travailler afin que rien ne puisse empêcher le directeur de commencer la fabrication aussitôt que les matières lui seront envoyées. Vous recevrez incessamment 18 coins de piles ancien modèle, 6 paires nouveaux modèles et 6 paires de coussinets, nous les avons fait mettre à la messagerie le 18 du mois.* »

Après cette lettre nous trouvons les traces de :

- l'envoi de 3 paires de coins de 5 francs le 17 thermidor an 8 (05 août 1800)

- l'envoi de 6 paires de coins de 5 francs pour l'an 9 le 17 fructidor an 8 (04 septembre 1800)



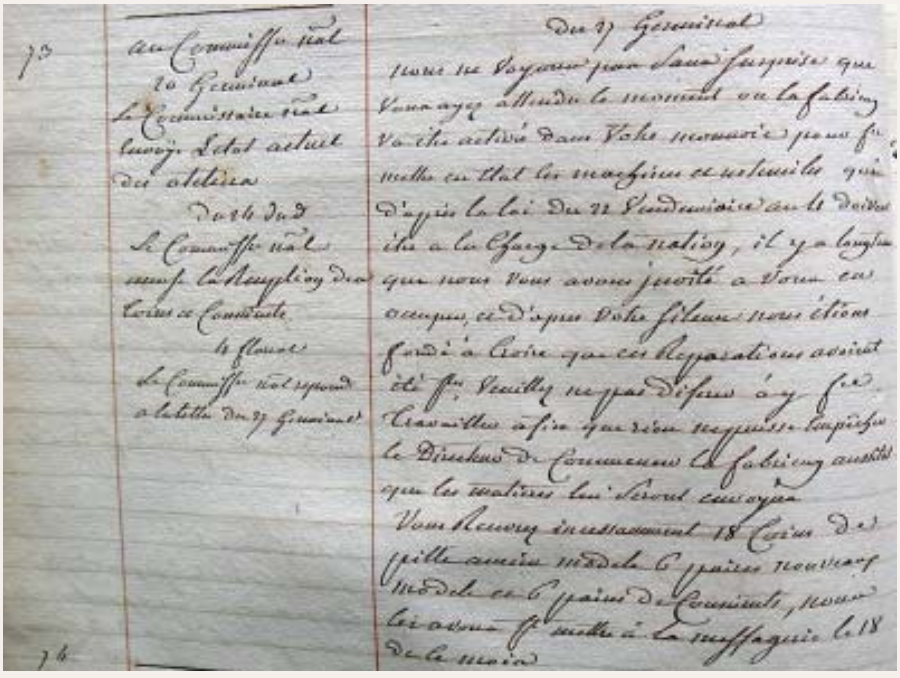
- l'envoi de 4 paires de coins de 5 francs pour l'an 10 le 5 vendémiaire An 10 (27/ septembre 1801)

En revanche pas de trace d'envoi des 3 paires de coins de l'an 11 préparés par Augustin Dupré…



En conclusion si un jour vous tombez sur une an 10 D, ne pensez pas forcément qu'elle est fausse car techniquement elle a toutes les bonnes raisons d'exister !

Philippe THÉRET - ADF n° 481 - http://www.union-et-force.com - contact : unionetforce@free.fr





PREMIER PAS VERS L'ÉTUDE DES ARCHIVES À LA MONNAIE DE PARIS

Forum AD€ n° 020

SLOVÉNIE : 01/01/2007 !

Sauf accident de dernière minute, l'entrée de la Slovénie dans la zone euro se confirme pour le début 2007. Le double affichage tolar/€ est déjà en place afin de prévenir les Slovènes contre des hausses de prix à la hussarde, comme celà s'est produit... ailleurs en Europe. Nous n'avons pas encore d'infos pour une lettre éventuelle sur des billets ni sur la date d'émission des pièces slovènes, ni, encore plus important, sur un éventuel changement de la carte de l'Europe de la face commune des pièces mais vous le trouverez dans le Forum des AD€ dès que possible !

MALTE PERSISTE ET SIGNE



Comme déjà annoncé dans le BN, manifestement soucieux de pressurer le collectionneur d'euros avant même d'être dans l'€zone (peut-être !), l'Institut maltais propose des plaquettes de monnaies maltaises actuelles avec un « bon prioritaire pour l'achat des premiers euros maltais »... le tout à 29,95€, prix supposé psychologique pour allécher le chaland ! Ça promet !

L'ILLETTRISME, UN VRAI PROBLÈME CHEZ LES €FAUSSAIRES



Communiqué par Julien Deboucq (ADF 541) une nouvelle version de la fausse 2€ allemande publiée dans le BN004 (page 17) et décrite dans €3 à la page 145.

« J'ai trouvé dans mon porte-feuille une fausse pièce de 2 euros Allemagne 2002 G.

Les étoiles de l'avers sont coupées par le listel, la monnaie en elle même est plus terne, mais c'est avant tout la tranche qui trahit. Elle est référencée dans Euro3 avec écrit sur la tranche : (ellipse vide) EINIGKEIT UND RECMT UND FREIMEIT.

Mais la tranche de ma pièce est différente : (étoile) EINIGKEIT UND RECMT UND FREIHEIF : le H de FREIHEIT reste un H mais le T devient un F. »



BAPTÊME À MALTE ?

Après référendum local, Malte a choisi le motif repris sur ses futurs euros : le baptême du Christ représenté sur un marbre de la cathédrale Saint-Jean, à La Valette, capital de l'île. Sachant que les représentants français ont pesé de tout leur poids pour interdire tout euro religieux (même au Vatican !) et toute référence aux origines chrétiennes de l'héritage européen dans la rédaction de la morte-née Constitution, ils vont encore s'étrangler et on va encore entendre dire par J. Chirac que « *Les racines de l'Europe sont autant musulmanes que chrétiennes* »... pas gagné pour les Maltais.

FAUSSE 2 €, VRAIE LIRE TURQUE

Il ne se passe pas une semaine sans que des mails circulent sur internet pour mettre en garde contre les arnaques utilisant la nouvelle lire turque, rigoureusement de même format et valant 40 cents, à la place d'une 2€ en rendu de monnaie. La photo qui accompagnait la dernière reçue se passe effectivement de commentaire...



DES BU FRANÇAIS (officiels) ÉDITÉS À 500 EXEMPLAIRES... MAIS À 39 EUROS DE PRIX D'ÉMISSION !

La Monnaie de Paris prend exemple sur l'Allemagne pour proposer dès 2006 une vingtaine de plaquettes euro par an, chacune étant éditée à 500 exemplaires. Le premier coffret est sorti lors du salon international de Berlin (le fameux « World Money Fair »). Si on regrette beaucoup le design général du coffret, c'est surtout le prix d'émission qui est incompréhensible... 39 euros pour une simple plaquette en plastique contenant 8 malheureuses pièces de 2006 !! Si l'idée semblait originale et était l'occasion de faire naître des vocations pour la Numismatique, la Monnaie de Paris rate une nouvelle fois le coche avec ces plaquettes 20 euros trop cher... Comment espérer que des colelctionneurs vont débourser 780 € par an pour acquérir la série complète ?

Par ailleurs, les collectionneurs n'ont bien sûr pas été les premiers servis, puisque certains professionnels se vantent d'en avoir acquis 300 sur 500 et les proposent déjà... 99 euros. Inutile également de compter sur le site internet de la MDP qui ne présente pas même la photo du set, ni aucune information d'ailleurs sur ces coffrets à paraître. Affligeant.



COLONIALES

HISTORIQUE DU 1 CENTIME 1875 K TRANSFORMÉ EN SAPÈQUE

Sous la pression des commerçants français établis en Cochinchine, l'administration française de la nouvelle colonie obtint l'autorisation d'un monnayage propre. Pour concurrencer la « piastre » espagnole (peso mexicain apprécié pour son poids), on décida de frapper une monnaie d'argent un peu plus lourde (27,275 g au lieu de 27,07 pour le peso mexicain). Les divisionnaires furent 50, 20 et 10 centièmes en argent et 1 centième en bronze. En équivalence du sapèque, représentant 1/800e de piastre, l'Administration utilisa la contre-valeur, soit 1 centime (le 1/500e de 5 francs). Comme l'habitude des Cochinchinois était de faire des cordons de sapèques, il était nécessaire de percer la pièce.

En 1878, il fut décidé de ne pas attendre l'arrivée des pièces typiquement cochinchinoises pour commencer un monnayage portant la mention République Française. L'arsenal de Saïgon possédait un emporte-pièce sur lequel on plaça un axe de 3 mm. On procéda à la fabrication d'un lot de 10.000 sapèques en perforant les pièces de 1 centime 1875 K, dont la colonie possédait un stock d'un million d'unités.



Les sapèques utilisés jusqu'alors étaient des sapèques annamites de 2,6 grammes et 22 mm de diamètre. En comparaison, les nouveaux sapèques de 0,9 gramme pour 15 mm de diamètre ne faisaient ni le poids, ni la taille.

La population et les commerçants refusèrent cette monnaie et il fallut attendre 1879 pour pouvoir affirmer la puissance coloniale avec un monnayage propre. Le sapèque proposé à la population fera désormais 20 mm pour 2 grammes et remplacera progressivement le sapèque annamite dans les transactions marchandes.

Les 10.000 sapèques furent donc retirés et peu d'entre eux subsistèrent. On ne sait pas ce que sont devenues ces pièces par la suite. Si l'on se réfère aux habitudes coloniales de l'époque, le stock resta dans les coffres de la Banque de l'Indochine et il fut refondu avec le reste des autres monnaies lors des modifications de nature et de titre des pièces de 1 centième et du retrait des sapèques.



Marc Gimbert m'a affirmé n'avoir jamais vu cette monnaie. J'en ai moi-même vu sept exemplaires, tous en parfait état et portant une marque caractéristique sur la perforation : un petit épaulement au-dessus de CENTIME. On ne peut évidement pas être certain que tous les exemplaires partagent cette caractéristique. Les exemplaires connus proviennent, sans que la moindre indication du parcours effectué ait pu être recueillie, d'un professionnel allemand qui les avaient en stock depuis fort longtemps. Un autre exemplaire, peut-être d'une origine différente, est rentré par ailleurs dans une collection privée. Les archives coloniales, celles de la Banque de l'Indochine, ni celles de la Monnaie de Paris n'ont pu être consultées à ce propos.

Cette monnaie n'ayant jamais circulé en Cochinchine, il serait plus logique de la cataloguer dans les pièces de 1 centime françaises. Mais alors qui pourrait en posséder un exemplaire authentique, car leur nombre ne doit pas dépasser la centaine et un trou de trois millimètres légèrement décalé est bien facile à refaire sur un innocent centime 1875 K !!!

Philippe BOUCHET

HELLO KITTY AVAIT DÉJÀ FRAPPÉ EN 1974 AU JAPON !



Communiqué par Olivier Fournier, un BU japonais de 1974... peut-être devrait-on imaginer une collection de BU regroupant un modèle de chaque type d'emballage inventé pour présenter des monnaies au public ? Celui-ci aurait certainement un beau succès de curiosité !

L'AVEZ-VOUS DÉJÀ APERÇUE DANS UN VRAC, AUX PUCES ?

Bien sûr, c'est peu probable. D'abord parce qu'elle est en or - et oui - ensuite par ce qu'elle est toute petite (c'est une 2,5 $) et finalement parce qu'elle est incroyablement mal gravée. Pourtant, si vous la voyez un jour, ne la laissez pas vous échapper : frappée par la communauté mormonne dans l'Ouest américain avec les moyens du bord, ce qui explique l'aspect, elle est tellement rare qu'elle vient de réaliser l'équivalent de 25.000 € dans la vente Heritage Dallas, http://www.heritagecoins.com, de juillet 2005.



EXEMPLES DE RARETÉS DES LP

Philippe Bouchet nous livre des commentaires sur un gigantesque pointage qu'il a entrepris sur l'autre grande famille des écus français, à côté des UF, les Louis-Philippe, et nous présente quelques exemples bien choisis.

On doit toujours garder à l'esprit dans ce type de pointage que les pièces connues pour être rares sont sur-représentées et que les résultats ne sont significatifs que pour des monnaies sans « réputation » particulière, où le jeu des enchères n'est pas faussé.

Michel PRIEUR

On constate depuis quelque temps une disparité importante entre la cote et le prix atteint par quelques pièces de 5 francs Louis-Philippe.

La distorsion entre les tirages et l'apparition sur le Net et dans les catalogues de vente étudiés permet d'établir un indice de rareté de ces monnaies.

L'étude menée a concerné plus de 10.000 pièces mises en vente. J'ai établi un indice de rareté en faisant le rapport entre le nombre de pièces apparues et le nombre de pièces qui auraient dû apparaître en fonction de la frappe officielle. Plus l'indice est faible, plus la pièce est rarement apparue. Pour les frappes inférieures à 50.000 (7 cas), cela ne veut pas dire grand'chose, car le théorique correspond à moins d'une pièce. Ainsi la 5 francs 1830 H a été vue 3 fois, alors que son « théorique » est de 0,5. Et pourtant cette pièce est rare. De même la 5 Francs 1839 D tour ou la 1839 MA. En revanche il est d'autres exemples tout à fait significatifs pour lesquels l'indice de rareté est inférieur à 0,5. Pour ces pièces, les prix atteints sur Ebay sont en rapport avec leur indice de rareté.

En revanche une pièce, comme la 5 francs 1830 B sans le I, est beaucoup moins rare que sa cote ne le laisserait envisager. En se référant à l'appréciation de Gadoury qui lui voit un chiffre de 50.000 exemplaies , on devrait la rencontrer comme la 5 francs 1830 M et non comme la 1831 I (17 pour la 1830 B sans le I contre 14 pour la 1831 I tête nue, dont le tirage est de 500.000).

On peut dire *grosso-modo* que l'enchère correspond à la cote divisée par l'indice de rareté. Voici quelques exemples illustrés de disparités entre le chiffre de frappe, facteur primordial pour l'établissement de la cote, et la rareté explicite à la fois par le prix d'enchère et son indice.

Philippe BOUCHET

5 F 1830 B sans le I
F.313/002
frappe : inconnue
Indice de rareté : 2,55
État estimé : B 13
Cote Gadoury : 120
Cote Franc VI : 125
Prix réalisé : 52 €



5 F 1843 BB
F.324/101
frappe : 1,4 million
Indice de rareté : 0,32
État estimé : TTB 42
Cote Gadoury : 50
Cote Franc VI : 60
Prix réalisé : 106 €



5 F 1837 BB
F.324/62
frappe : 599 mille
Indice de rareté : 0,53
État estimé : TB 25
Cote Gadoury : 35
Cote Franc VI : 25
Prix réalisé : 70 €



5 F 1835 H
F.324/45
frappe : 466 mille
Indice de rareté : 0,27
État estimé : TB 20
Cote Gadoury : 40
Cote Franc VI : 45
Prix réalisé : 108 €



5 F 1832 Q
F.324/11
frappe : 715 mille
indice de rareté : 0,975
État estimé : TB 20
Cote Gadoury : 28 €
Cote Franc VI : 40 €
Prix réalisé : 85 €



En ce temps là

— L'*Écho des campagnes* du 28 mai, journal qui s'imprime à Dieppe, donne les renseignements suivants sur une trouvaille faite à Oissel : « Le jeune Boucher, occupé avec ses parents à ramasser du bois mort dans la forêt de Rouvray, a découvert, enfoui à environ un mètre du sol, à l'endroit connu sous le nom de Fosse-à-la-Malle, sur l'emplacement d'un sapin déraciné par les derniers grands vents, un pot en grès renfermant 16 kilogr. 500 de pièces de monnaie bronze et argent, paraissant remonter à l'époque gallo-romaine. Le jeune Boucher a fait la remise de ces pièces à la mairie d'Oissel. »

Extrait du *Bulletin Numismatique* de Raymond Serrure de mai 1899

EXTRAORDINAIRE MATÉRIELDE FAUSSAIRE PROPOSÉ À LA VENTE

Nous avons reçu une offre de Pologne pour des pierres lithographiques... Dans l'esprit du vendeur, ces pierres avaient vraiment servi à imprimer des billets. Il a fallu lui expliquer que cela n'avait certainement pas été le cas : on n'a jamais vu de billets modernes imprimés en lithographie... Nous avons d'ailleurs décliné l'offre. Voici une photo pour fixer les idées



La bête pèse trente kilos...

Il en proposait deux autres, de quinze kilos chacune, seulement...





Le tout représente effectivement des billets de 1000 karbovanetz d'Ukraine, émis en 1918 par le gouvernement local durant les troubles qui suivirent le déferlement des bolcheviques.

Mais s'agit-il du matériel d'origine ? En aucun cas : ce billet, assez commun, a été produit industriellement, pas comme une épreuve délicate, un par un.







En revanche, ce matériel peut parfaitement avoir été utilisé par un faussaire, fabriquant bien entendu en petites quantités. Nous n'avons jamais vu de falsifications de ce billet. Et vous ?

ENQUÊTE !

Cette pièce nous a déjà été présentée deux fois au guichet, une fois achetée il y a quelques dizaines d'années en Tunisie, une autre sans date de découverte provenant d'un pays indéterminé du Maghreb. La gravure laisse penser à une zouzouille pour touristes mais c'est de l'or, peut-être même un or natif presque pur et



les lettres LON n'auraient pas leur place sur une invention. Quelqu'un connaît-il l'histoire et l'origine de cette monnaie ? Poids : 11,6 g, diamètre 24 mm.

Plusieurs milliers d'internautes victimes de chèques frauduleux

Par S. Long, http://www.01net.com

La technique est bien rôdée. Tout commence sur un site de petites annonces, où Monsieur X a, par exemple, mis en vente sa voiture. Rapidement, un acheteur étranger se manifeste. Après quelques échanges de mails, l'affaire est conclue, pour un montant de 3 000 euros par exemple. Monsieur X est ravi, d'autant plus qu'il reçoit un chèque peu après la conclusion de la transaction.

Surprise, le montant du chèque est de 6 000 euros. Un supplément qui doit servir, selon l'acheteur, à couvrir les frais de port, qu'il accepte de prendre à sa charge. Pour justifier l'opération, il explique à son vendeur que la douane exige que l'expéditeur s'acquitte lui-même des frais en question, et il demande ainsi à Monsieur X de régler le transporteur via la société de transfert de fonds Western Union.

Prudent, le vendeur attend que le montant du chèque soit crédité sur son compte en banque avant de déclencher l'opération. Par précaution, il demande même à sa banque de vérifier le chèque. Quelques jours plus tard, il est rassuré. Son compte est crédité de 6 000 euros et il procède au virement de 3 000 euros via Western Union.

Le piège vient de se refermer. Peu après, sa banque lui annonce en effet que le chèque de son acheteur était un faux. Et elle débite immédiatement 6 000 euros de son compte. Bilan : Monsieur X s'est fait arnaquer de 3 000 euros, la somme qu'il a transférée sur le compte d'un pseudo-transporteur, en fait l'escroc, via Western Union.

À ce jour, l'association a reçu 250 plaintes, mais elle estime que la fraude aurait pu faire de 15 000 à 30 000 victimes en France, explique Serge Maître, secrétaire général de l'Afub. En moyenne, le préjudice est de 3 500 euros.

Un constat qui pousse aujourd'hui l'Afub à alerter les internautes contre ce type d'arnaque. *« Aujourd'hui, ils sont beaucoup trop crédules »*, estime Serge Maître. Mais il tient avant tout à mettre en avant la responsabilité des banques : *« Elles ne font pas correctement leur travail en créditant le compte des victimes sans vérifier la validité des chèques. »*

Et de souligner que, dans certaines affaires, il aura fallu une vingtaine de jours à la banque pour s'apercevoir qu'un chèque était frauduleux. *« C'est une exception française,* remarque Serge Maître. *Dans les autres pays, comme les États-Unis, ce genre de situation ne se produit pas. »* Une faille des réseaux bancaires français qui, selon lui, est exploitée à fond par les escrocs, pour la majeure partie installés au Nigéria.

€Billets

IMPRESSIONNANTE DÉPÊCHE DE L'ASSOCIATED PRESS

MADRID (AP) - La banque d'Espagne estime que presque un quart des coupures de 500 euros en circulation se trouvent dans le pays, un résultat dû selon les spécialistes à l'économie souterraine qui représenterait plus de 20% de l'activité.

Selon le quotidien El Pais citant des estimations de la banque centrale, 72 millions de billets de 500€ - la plus grosse coupure en euros - sont en circulation en Espagne, soit plus que le nombre de coupures de 5€. Rien que l'an dernier, le nombre de ces billets de couleur violette en Espagne aurait augmenté de 50%.

Les économistes cités par El Pais estiment que cette profusion des billets de 500€, que la plupart des Espagnols n'ont jamais utilisé, prouve le dynamisme de l'économie souterraine en Espagne.

Selon eux, les grosses coupures sont souvent utilisées pour masquer une partie des transactions au fisc. Lors d'une vente, il est ainsi courant que l'acheteur verse, en plus du prix officiel, une somme en liquide qui n'est pas déclarée. AP



DÉCALAGE ?!



Samuel Gouet a constaté, en juxtaposant ces deux billets, un étrange décalage du drapeau européen sur le L003G4 / U31081292294. Sachant que les deux billets ont rigoureusement la même taille et que les valeurs faciales sont calées, il s'agit donc bien de deux positions du drapeau et du 5 de sécurité. Malgré des recherches sur une centaine de billets de toutes provenances, nous n'avons pas retrouvé un autre exemple de ce décalage. Toute info bienvenue !

VIRUS À PUCES RFID



Le laboratoire informatique d'une université hollandaise annonce avoir créé le premier virus pour puces RFID, capable d'infecter la base de données de contrôle. En clair, si c'est confirmé, les prochains billets euro qui seront dotés de puces RFID, pourraient être reprogrammés et infecter les bases de tri des banques... charmante perspective...

L'ÉTAT DES LIEUX POUR LE 100 €

PAYS		IMPRIMEUR	SIGNATURE	SÉRIES
L	Finlande	D	W. D	001-002
M	Portugal	P	W. D	005
N	Autriche	F	W. D	001-002
P	Pays Bas	G	W. D	001-002-003
S	Italie	J	W. D	001 à 010
S	Italie	J	J.C. T	011-012-013
T	Irlande	K	W. D	001
U	France	E	W. D	001
U	France	P	W. D	006-007
V	Espagne	M	W. D	001-002
X	Allemagne	P	W. D	001 à 005-007
Y	Grèce	G	W. D	006
Y	Grèce	P	W. D	005
Z	Belgique	T	W. D	001

La seule nouveauté depuis €3 est la plaque S/J013 pour l'Italie.
Plaque S/J012 diffusion en grande quantité dans toute l'Europe.

INCROYABLE FAUTÉ



Vu sur le site de référence de Thierry VALET, billetfaute.com, un 10 euro France (lettre U) pourvu de deux numéros différents (ce qui fait que l'un des deux ne correspond plus aux algorithmes de contrôle !). Nous n'avons pas pu l'étudier *en main*, il a été vendu 250 €, ce qui, pour un fauté « discret » en état circulé, est tout à fait sérieux ! Avec les billets euros, après avoir vérifié la lettre de pays, le code court, la bande holographique, les signes de sécurité, il faut aussi vérifier les numéros de série !

DES FAUX St EX DANS UN MUR

Nous avions raconté, il y a très longtemps et dans un autre journal (*celui qui ne veut pas voir prononcé le nom du Bulletin Numismatique dans ses publicités*), comment nous avions acheté un lot de faux 1000 francs Cérès et Mercure (qui s'étaient avérés la première application de l'offset à la falsification de billets français - cf BILLETS 43, lot n° 2981, au prix de 14 €) découverts par un démolisseur dans un mur.

La même histoire vient de se reproduire à Marseille : deux mille trois cents 50 francs Saint Exupéry cachés dans le mur d'un vieil entrepôt... Les faussaires seraient-ils des cavernicoles frustrés ? Bientôt des faux euros trouvés dans un mur ?

LA CRÉDULITÉ, LORSQU'ELLE EST LIÉE AU LUCRE, EST SANS LIMITE

Dans notre rubrique insolite de la première page, nous citons l'aventure d'un quidam, manifestement de bonne foi, essayant d'encaisser un billet d'un million de dollars... mais il y a mieux !



Nous recevons une demande d'information concernant la validité du billet illustré ci-après... il me semble pourtant que le simple fait que « DOLLARS » soit écrit « DALLAK » aurait dû faire ranger ce billet dans la catégorie des « *Hell Banknotes* », billets inventés que les Chinois traditionnalistes brûlent aux enterrements pour assurer la richesse du mort dans l'au-delà.



Mais il y a mieux ! Notre lecteur Jérémie Dreux nous signale une dépêche tf1.lci.fr à propos de l'arrestation, aux USA, de quidams cherchant à écouler des billets d'un milliard de dollars. Manifestement, il s'agit d'une fraude plus réfléchie car les billets (nous n'avons pas d'image) ont été fabriqués sur le modèle standard pour l'avant-guerre (les billets US de 1928 à nos jours sont toujours échangeables) comme les vrais billets de 100.000 $. Rappelons que ceux-ci ne circulaient pas dans le public mais seulement entre les douze établissements de la Réserve Fédérale.

L'AUTEL DES PRÉTORIENS DANS LA BOUTIQUE ROME

Nous proposons dans la boutique ROME un rarissime denier de Domitien auguste frappé en 95/96 (TR P XV), ***brm_136394***, représentant peut-être l'autel (*ara*) du camp prétorien de Rome. (cf. P. V. Hill, Buildings and Monuments of Rome on Flavian Coins, *QT*. 1979, p. 221, texte et p. 215, n° 27, illustration et P.V. Hill, *The Monuments of Ancient Rome as Coins Types*, Londres 1989, p. 65, n° 109). Cette pièce manque à la collection du British Museum (BMC. Vol II, *Vespasian to Domitian*, Londres 2005 p. 344+) [**LC 72, 95 €**]. Un exemplaire figure dans les collections nationales (J.-B. Giard, *Monnaies de l'Empire romain*, vol. III, *Du soulèvement de 68 ap. J.-C. à Nerva*, Paris 1998, p. 267, n° 212, pl. 97) [**LM 107, 75 €**]. Deux autres exemplaires sont signalés dans les musées de Vienne et de Zagreb.



L'autel, ornementé de deux statues sur sa base, est flanqué de deux aigles légionnaires (*aquilæ*), bien visibles sur notre exemplaire et Philip Hill émet l'hypothèse selon laquelle nous pourrions avoir affaire à l'autel du camp des Prétoriens (*Castra Prætoria*) situé dans la Regio VI, inclus dans le mur d'Aurélien (cf. M. Tameanko, *Monumental Coins, Buildings and Structures on Ancient Coinage*, Iola 1999, p. 134).

Vous pouvez acquérir ce denier qui est l'un des plus rares du règne de Domitien, coté 1600 $ dans la dernière édition du *Roman Coins and their Values, Millenium Edition, volume one, The Republic and the Twelve Caesars 280 BC – AD 96* de David Sear (RCV. 2739) [**LR 02, 72 €**] pour ***750 €*** en ***TB+*** avec une jolie patine de collection.

NB : tous les livres en gras entre crochets sont disponibles dans la boutique LIVRES ET FOURNITURES.



SÉRIE COMMÉMORATIVES AUX USA : LES PRÉSIDENTS

Après le succès planétaire des quarts de dollars des États de l'Union et des 5 cents commémoratifs, (le dernier, consacré à Thomas Jefferson, vient d'être frappé à un milliard d'exemplaires mais fait déjà prime en sacs ou rouleaux d'origine), le président Bush a signé un décret de loi prévoyant la mise en circulation en 2007 de nouvelles pièces d'un dollar à l'effigie de 37 présidents décédés.



Le côté "pile" de ces pièces représentera l'un des anciens présidents, mais pas ceux encore vivants ou ceux décédés il y a moins de deux ans. La Statue de la Liberté ornera le côté « face ».

Quatre sortes de pièces seront frappées chaque année à partir de 2007, dans l'ordre chronologique des mandats présidentiels.

Connaissant le patriotisme des Américains, il est plus que probable que cette série sera un très grand succès, surtout pour les présidents qui ont marqué l'Histoire. En revanche, il est douteux qu'une telle série puisse être envisagée en France selon la même logique...

VRAIMENT LUTTER CONTRE LES FAUX : LA PLAINTE CONTRE X (suite des BN018 et 19)

Si, par exemple, vous êtes l'acheteur d'une pièce *truquée*, d'une *bouchée farcie*, d'un *faux fauté* ou d'une double incuse trans-temporelle... le vendeur peut parfaitement se prétendre de bonne foi et vous rembourser immédiatement. Il peut aussi faire la sourde oreille et ne pas prendre au sérieux vos réclamations, arguments, preuves et menaces de porter plainte, le tout en lettre recommandée avec accusé de réception. Mais, et c'est un gros *mais*, si vous portez plainte contre X avec un dossier bien complet, il va quand même être convoqué au commissariat pour s'expliquer sur votre plainte et recueillir sa version.



Surtout, si celui qui interroge le vendeur indélicat commence à le voir revenir deux fois par mois pour les mêmes motifs, sur plaintes de personnes différentes, il risque de faire un rapport très défavorable au tribunal qui peut, de ce fait, recevoir votre plainte et poursuivre le vendeur, alors qu'il aura rejeté les précédentes. De toutes façons, le vendeur indélicat réfléchira plusieurs fois avant de repartir à la chasse au pigeon...

Donc, si vous avez la conviction et les preuves irrécusables d'avoir été victime d'une fraude, portez plainte. Qui vous dit que vous n'êtes pas le vingtième à porter plainte pour le même motif contre la même personne ? Que c'est vous qui allez convaincre le juge de sa mauvaise foi ?



Ne perdez pas de temps : les faits peuvent être prescrits au bout d'un certain délai, souvent court, qui commence au moment de l'escroquerie. Faites vite ! La Justice a énormément de travail, très peu de crédits : soyez clair, concis, prouvez tout ce que vous dites et ne dites rien que vous ne puissiez prouver contre tout doute raisonnable.

Il faut que la mauvaise foi de celui qui vous a escroqué soit aussi évidente que possible mais, uniquement avec des faits prouvés : d'où l'intérêt essentiel de regrouper les victimes.

Surtout ne prenez jamais au sérieux les menaces, physiques ou autres, que le fraudeur pourrait vous adresser pour vous faire retirer votre plainte. Les juges supportent très mal que l'on menace les témoins, victimes et plaignants dont ils ont la charge, les 48 heures de garde à vue peuvent arriver très vite pour celui qui vous menace, si vous le prouvez par des témoins ou des écrits reçus, sans préjuger de la suite.



Modèle de texte de témoignage à faire remplir et signer (autant que possible avec la photo de la pièce litigieuse sur le document. Passez nous voir avec la pièce et votre texte en fichier .doc si vous n'avez pas photoshop) :

ATTESTATION

Je soussigné, M....né(e) à ...le...., demeurant à .... profession.... déclarant n'avoir aucun lien de parenté ou alliance avec aucune des parties et ne pas être sous leur dépendance économique. (ou, s'il n'en est pas ainsi, préciser le lien). Certifie avoir refusé d'acheter à M...., la monnaie qu'il m'a présentée (photographie attachée ou, beaucoup mieux, imprimée sur le document) car je ne suis pas certain de son authenticité.

Je délivre la présente attestation à M.... et je suis informé du fait que celui-ci peut l'utiliser dans une procédure judiciaire diligentée à l'encontre du vendeur de la monnaie illustrée ci-dessus. J'ai parfaitement connaissance de ce que toute déclaration mensongère de ma part m'exposerait à des sanctions pénales. Fait à... le... l'attestation doit être écrite, datée et signée de la main de son auteur.

Outre son utilité pour confirmer vos dires, faire signer ce certificat vous permettra de savoir mieux, parmi vos relations numismatiques, qui veut vraiment lutter contre les faux, et qui vous éconduira car, en réalité, que vous vous soyez fait escroquer ne lui fait ni chaud, ni froid.

Pour porter plainte, en zone rurale, vous devez vous rendre avec tous les documents d'identité et de preuve utiles à la gendarmerie de votre résidence. Vous serez reçu et entendu, la plainte sera transmise au parquet qui jugera de la suite à donner.

En zone urbaine, vous pouvez vous rendre au commissariat de votre domicile mais l'expérience montre que cette démarche est le plus souvent décevante. Enregistrer une plainte de plus est mauvais pour les statistiques du commissariat et, surtout pour des plaintes peu évidentes (on ne vous a pas tué, quand même !), il est rare que vos interlocuteurs soient vraiment enthousiastes.



Vous devez plutot écrire « À Monsieur le Doyen des Juges d'instruction » du tribunal de votre lieu de résidence (la mairie vous donnera l'adresse).

Je, soussigné (vos noms, date de naissance, domicile, moyens de vous joindre) porte plainte contre X pour les faits suivants :

décrivez les faits et à chaque détail, mettez entre parenthèse la preuve que vous apportez. Numérotez les documents ou photocopies, reportez ce numéro dans votre description.

- quelle pièce, où l'avez-vous achetée, à qui, comment l'avez-vous payée, qui a témoigné ne pas être sûr de son authenticité, ou si vous avez une preuve indiscutable de la forgerie (copie vendue sur le net aux touristes) tous les moyens de le prouver.

- comment pouvez-vous prouver que vous l'avez achetée à cette personne et que c'est bien cette pièce.



En effet, si vous portez plainte pour une pièce fausse achetée sur un quai du métro à un inconnu qui a disparu et que vous avez réglé en espèces, ne vous étonnez pas ni que la pièce soit fausse ni que votre plainte ne soit pas reçue !

Soyez précis, clair, complet, probant : celui qui va vous lire manque de temps et vous êtes un dossier dans une très grosse pile. Simplifiez la vie de votre lecteur ! Et n'oubliez pas que, si les victimes ne portent pas plainte, pourquoi les escrocs arrêteraient-ils ?

Par ailleurs, n'oubliez pas non plus que l'on n'est souvent victime que de sa propre cupidité et de payer la « bonne affaire » sans se rappeler que, dans 99% des cas, les bonnes affaires sont bonnes pour le vendeur, pas pour l'acheteur...

Caveat emptor !

Michel PRIEUR

PS : Toutes les pièces qui illustrent cet article sont fausses.

UN MAIL INTÉRESSANT

Alain NOEL a écrit :

> Bonjour

>

> je lis avec attention le BN, comme beaucoup d'autres collectionneurs passionnés, un article sur la collection idéale et la démarche à suivre pour y faire "rentrer" une monnaie serait le bienvenu, et pourrait également enrichir cette fabuleuse collection virtuelle de nouvelles monnaies

>

> cordialement - ALAIN.NOEL

Bonjour !

Pour rentrer dans la CI, une première condition : le vouloir ! Nous n'intégrons jamais dans la CI une photo dont le propriétaire ne nous a pas demandé de l'y insérer. Ceci explique pourquoi de nombreuses pièces portent encore le copyright de la vente où elles sont passées : les collectionneurs qui en ont fait l'acquisition ne nous ont pas demandé de changer le copyright.



Ensuite, avoir une monnaie qui mérite d'y entrer et, fondamental, pouvoir en fournir une belle image numérique, bien lisible.

Pourquoi numérique ? Parce que la CI étant un service gratuit assuré bénévolement, nous n'avons absolument pas le temps d'utiliser des photos « papier » qu'il va falloir rescanner, détourer, mettre en forme, dont il faudra corriger la colorimétrie...

Pourquoi bien lisible ? Parce que les visiteurs veulent comprendre pourquoi telle monnaie est SPL 63 et telle autre SUP 60. Si la photo ne montre pas la surface d'origine de la pièce, impossible de distinguer l'état de conservation au-delà de SUP 60.

En réalité, il y a trois types de monnaies dans la CI et pour chacun, un niveau d'exigence de qualité photo différente.



a) les monnaies rarissimes par le millésime ou l'atelier, dont nous n'avons qu'une seule illustration : la qualité de la photo importe assez peu. Nous sommes dans le photo-journalisme d'investigation, l'image doit apporter l'information essentielle « *cette monnaie existe* ».



b) les monnaies assez communes mais difficiles à trouver en état exceptionnel. La qualité photo devient très importante : on doit pouvoir bien distinguer l'état de conservation. Par ailleurs, la monnaie doit être belle sur la photo : un visiteur qui ne connaît pas les monnaies françaises modernes doit, à la visite de la CI, trouver les monnaies belles ! Nous sommes dans le



reportage photo, l'image doit bien montrer son sujet et être agréable.



c) les monnaies très communes et assez faciles à trouver en états SUP et au-dessus. La qualité de la photo est absolument cruciale car elle sert de référence pour l'état de conservation. Elle doit donc être parfaitement lisible et montrer exactement la surface d'origine et ses reflets dans la lumière. Elle doit aussi être très belle : si l'on veut qu'une 2 francs Philadelphie soit belle, il faut vraiment y mettre du sien ! Nous sommes dans la photographie d'art : on photographie dans un studio et cette photo doit pouvoir faire la couverture d'un magazine...

Malheureusement, faute de temps pour les refaire et faute d'exemplaires d'exception, de très nombreuses images de la catégorie c) actuellement en ligne datent de la vente Kolsky, où nos techniques de photos étaient fort mauvaises. Au fur et à mesure de l'agrandissement de la boutique internet, nous espérons remplacer la plus grande partie de ces photos par des photos de haute qualité mais serions très heureux d'en recevoir aussi de lecteurs.

En gros, ces trois catégories correspondent à :

a) les petits millésimes en divisionnaires XIX^{e}

b) les bronzes XIX^{e}, les écus

c) toutes les frappes depuis 1920

Nous essayons d'améliorer autant que faire se peut la qualité des images présentées dans la CI, selon les exemplaires que nous rencontrons. Il ne faut pas oublier, encore une fois, que la CI représente un énorme travail (à notre connaissance encore unique au monde) et que nous n'avons pas le temps matériel de faire tout nous-mêmes : aux candidats participants de faire leur part en nous fournissant de bonnes images numériques !

Certes, nous pouvons photographier des collections entières et le faisons chaque fois que c'est possible et nécessaire, mais cela n'est faisable que pour des collections « de référence » sur un sujet donné. Faire une photo dans la catégorie c) donc « photo d'art », c'est dix bonnes minutes par pièce... nous ne les avons pas. Nous n'allons évidement pas aller photographier nous-mêmes une Morlon 1959...

En revanche, photographier au kilomètre une collection d'écus très complète, une collection de haut niveau sur un atelier ou une série, oui, bien sûr ! En effet, une telle collection va non seulement nourrir la Collection Idéale mais va aussi améliorer les pointages et donc la précision des cotes, essentiel pour la rédaction des futurs FRANCS et l'information exacte des collectionneurs.

Nous consacrerons dès que possible un article à des conseils de base pour faire des photos de monnaies utilisables.

Michel PRIEUR - ADF/ADE 45

VENTES, ARCHIVES ET CONNAISSANCES

Les ventes en ligne sont le théâtre du pire, souvent, comme du meilleur, rarement.



Une monnaie gauloise inédite s'y est vendue récemment.

Les inédites en gauloises ne sont pas aussi rares qu'en Françaises modernes, mais méritent quand même que l'on s'y attarde, surtout quand elles sont frappées par un peuple auquel aucune monnaie n'est attribuée.

Il s'agit des Esuvii, un peuple gaulois localisé au Nord de ce qui est actuellement l'Orne, dont la civitas éponyme est Sées. La monnaie sur laquelle nous nous arrêtons ici est d'un type complètement inédit, et provient de cette région, autour de Sées.

Cet objet n° 8356592508 est d'ailleurs vendu comme étant un « Quart de statère uniface en or Esuvii (inédit) – 1,78 g. et 12,78 mm ».

Cette monnaie est effectivement d'un type inédit, avec une belle tête laurée et ornée d'une boucle d'oreille au droit et lisse au revers, si ce n'est une excroissance en forme de losange en relief. L'attribution aux Esuvii est confirmée par les lieux de trouvaille de ces monnaies, à proximité immédiate de Sées. Une monnaie du même type, mais en statère, nous avait été donnée à identifier au mois de juin 2005, mais il nous semblerait incorrect de le publier à l'insu de son propriétaire, lequel préfère attendre.

Après multiples recherches, cette série uniface, d'un type complètement nouveau, dont on connaît le statère et des quarts de statère, est en fait représentée par une monnaie de la collection A. Danicourt à Péronne, publiée par Simone Scheers en 1975. Le n° 91 du catalogue, un quart uniface, est présenté à l'époque comme une « monnaie inédite, sans localisation », en précisant que « La tête du droit rappelle les statères des Lémovices et des Redones. » L'ornement d'oreille, à deux tiges terminées par trois globules, n'est pas sans rappeler certains rares statères attribués aux Aulerques Cénomans, peuple plus proche des Esuvii.

Cette rare et intéressante monnaie passée en vente sur Internet ne laissera pas de trace et ne sera plus visible d'ici quelques semaines…

Collectionneurs, si vous voulez vendre vos monnaies rares et de qualité, contactez-nous ; nous les mettrons en valeur et les vendrons au-moins aussi bien que sur ebay ou autres sites équivalents, nos ventes passées en sont la preuve. L'immense différence sera que la monnaie ne risquera pas l'effacement quinze jours après sa vente, si l'acheteur ne la publie pas, lui non plus … les collectionneurs auront toujours le catalogue dans lequel votre monnaie aura été vendue, peut-être la seule mention d'une monnaie restée unique jusqu'alors… Les connaissances et l'Histoire se construisent à partir de documents. Notre site est actuellement la plus grosse source d'images de monnaies gauloises françaises en ligne ; c'est là, tant qu'un projet global n'est pas encore mis en place, que doivent se retrouver toutes les monnaies gauloises exceptionnelles.

Samuel GOUET

Pour tout dépôt de monnaie gauloise pour notre prochaine vente, MONNAIE XXVI, prenez contact avec Samuel GOUET. samuel@cgb.fr

COMMENTAIRES VUS D'AILLEURS

La vente à seulement 3100 € de l'écu de Napoléon unique - jusqu'à preuve du contraire - l'An 13 K poisson - dans MONNAIES XXV, n° 1471, a provoqué divers commentaires...

Je discutais par mail avec un collègue de heritagecoins.com qui m'indiquait que sa société venait de battre plusieurs records de prix, à l'échelle américaine, c'est-à-dire en millions d'euros. D'ailleurs, pour janvier seulement, il m'indiqua qu'ils avaient vendu aux enchères pour plus de 70 millions d'euros de pièces, billets et objets de collection divers.

Je lui répondis en comparaison que nous venions de vendre un écu de Napoléon unique pas en très bel état, pour 3.100 €.

Réponse ?

C'est honteux. Si c'était un 1873-S silver (pas Trade) dollar (600 frappées, pas une seule pièce connue) dans le même état de conservation, un quart de million n'aurait pas suffit.

Certes, mais qui aurait fait mieux que nous ? Tant mieux pour l'acheteur !

Michel PRIEUR

SURCHARGES DE DATES : À PARIS

Les esprits pragmatiques, moi le premier, avaient toujours pensé que les innombrables modifications de dates sur les coins des Dupré (aussi bien bronzes qu'UF) avaient été faits dans les ateliers eux-mêmes. Et bien, non !

Philippe Théret a retrouvé dans un mémoire de Dupré, conservé aux Archives, un passage qui prouve que les coins étaient renvoyés à Paris pour y être modifiés. Dupré ne laissait rien au hasard, un vrai Colbert ! « *Le graveur général pressé par l'Administration de satisfaire aux demandes de carrés pour les départements, les a remplies ; mais pourquoi est-il arrivé qu'après l'essai et la réception des carrés demandés, les préposés aux ateliers de département, ayant sans soute mal calculé ou exagéré leurs demandes, ayant fait le renvoi à l'Administration d'un nombre très considérable de carrés qui, à son tour, les a remis au graveur général pour y faire les changements nécessaires et les utiliser les années suivantes ? C'est néanmoins ce qui est arrivé pendant l'an 6 et 7 où d'après un relevé qu'en a fait le graveur général, il remarque qu'il a été renvoyé des départements 535 paires de carrés auxquels il a fallu donner une main d'œuvre nouvelle.* »

SUITE ET FIN INCROYABLE DU *COENWULF* RACONTÉ AU BN011



Nous y racontions, page 5, comment une monnaie royale anglaise de toute première importance (la première monnaie royale anglaise), un sou d'or du roi Coenwulf, vendue par nos confrères Spink (spink.com) à un professionnel américain s'était vue interdite de sortie du territoire. Rappelons à propos de cette monnaie, trouvée par un prospecteur amateur et déclarée aux autorités compétentes, que sa publication aurait quand même dû inciter celles-ci à chercher un financement... avant la vente ! Nous disions dans le BN011 que le marchand américain n'allait tout de même pas déménager pour rejoindre sa monnaie...

Il n'a pas eu besoin de le faire : il vient de la revendre au British Museum, avec un bon 35 % de bénéfice, pour un peu plus de 500.000 €. Autres pays, autres mœurs, autres gammes de prix....

Voir la monnaie ? C'est la couverture du 40e *Coins of England* de chez Spink

1 F Semeuse Ve République : encore un inédit !

Un spectaculaire inédit m'a été communiqué en novembre 2005 par l'un de mes correspondants pour être présentée sur le site **www.monnaies-rares.com** : il s'agit de la **1 F Semeuse nickel sans date**.



Cette pièce vient prendre sa place dans la liste des rarissimes pré-séries de 1 F Semeuse, apparues depuis 2004, selon nous en quatrième dans l'ordre chronologique de mise au point du type monétaire. Faisons un petit récapitulatif de nos découvertes à ce jour :



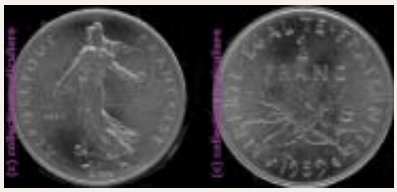
1 - La 1 F Semeuse nickel 1914, probablement frappée dans l'urgence en 1959 pour voir à quoi ressemblerait cette frappe en nickel dans le cadre du Nouveau Franc. Ni la date ni les différents d'origine n'ont été modifiés. 2 exemplaires connus à ce jour (RRRR)



2 - La 1 F Semeuse nickel 1959 pré-série sans le mot essai,

probable premier état de la future 1 Nouveau Franc. On remarque le listel large typique des pré-séries, et le chiffre 1 de « 1 Franc » qui a conservé sa petite barre, comme les 1 F argent du début du siècle. Par contre la tranche est celle des futures 1 Franc, striée fine et non large, et les différents sont bien à leur place définitive, même s'ils sont ici d'une qualité de frappe et d'un niveau de détail exceptionnels (RRRR).

NB : un magnifique exemplaire FDC de cette pièce sera mis en vente par la Maison Palombo lors de leur prochaine vente aux enchères de mai 2006



3 - La 1 F Semeuse nickel 1959 essai de matrice :

le listel a rétréci, le 1 a gardé sa barre, le mot essai apparait à l'avers. Tirage inconnu, plusieurs exemplaires connus mais difficile à trouver (RR). Cette première version de l'essai de la 1 F 1959, dite «essai de matrice», est la plus rare et la moins connue des collectionneurs.



4 - **La 1 F Semeuse nickel sans date**, inédit apparu en novembre 2005, probable première étape de mise au point du nouveau type. Les différents sont ceux du nouveau graveur, placés au centre et encadrés de points que l'on trouvait sur les 1 F argent des premières années. Le graphisme du 1 est celui qui sera adopté. 1 exemplaire connu, RRRRR.



5 - L'essai de 1959 au type adopté,

bien connu, possédé ou recherché par nombre de collectionneurs de Ve République (4000 ex, R). On peut mentionner aussi le plus rare essai-piéfort de 1959, marqué essai lui aussi (104 ex, RR).



6 - L'essai de 1959 en or,

probable frappe de présentation éditée à quelques exemplaires.

Un coffret avec la 1 F or et la 5 F or est notamment connu (VSO CGB XXIII, n° 2081), frappe d'hommage présentée aux plus hautes autorités de l'époque.

Moins de 10 ex connus de chaque monnaie, 1 seul coffret connu (RRR).

NB : pas de frappe en or sans le mot essai apparue pour le moment, même si elles sont signalées par Mazard, et par Favier-Kolsky (31 ex !) (qui ne signale pas celles avec le mot essai).



7 - Hors concours : l'essai de 1959 non retrouvé, avec un point derrière le mot Franc, photo dans le Mazard, avec un petit point derrière le C de Franc. Que fait là ce point ? Il ne figure pas sur les 1 F type argent, ni sur les autres 1 F Semeuse Ve République.

Si l'heureux propriétaire nous lit, qu'il se manifeste...

L'apparition des pré-séries 1, 2 et 4 en seulement 2004 et 2005, est révélateur du délai nécessaire pour voir apparaître ce type de rarissimes frappes d'atelier. La numismatique n'a pas fini de nous surprendre...

Combien d'exemplaires, ou même de types, dorment encore inconnus dans des collections ou pis, dans des tiroirs ?

Toutes ces monnaies sont présentées sur **www.monnaies-rares.com**.

Si vous avez des informations complémentaires (ou possédez des exemplaires identiques ou d'autres inédits), leur recensement et leur publication seront bienvenus pour la meilleure information de tous, en attendant la publication d'un livre sur le sujet, qui nous fait défaut depuis le Gadoury 1989, voire depuis le Mazard 1967 et le Favier-Kolsky 1972...

Daniel KALFON (ADF/ADE)

Merci à mes correspondants de www.monnaies-rares.com pour les informations et photos qu'ils ont bien voulu nous communiquer, et plus particulièrement Pierre Jacob, Michel Taillard et Florian Chauvin. Crédit photo 1 F sans date : Photographie Gérard.

Merci aux Editions Bourgey pour la photo n° 7 (Mazard Tome II 1848-1967)

Photos fournies par l'auteur, non par le Bulletin Numismatique.

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr